



Gouvernement du Québec

Ministère des Transports

Direction générale de Québec et de l'Est

Service du Plan, de l'Analyse et du Soutien technique

CAVEAU À LÉGUMES, LES ÉBOULEMENTS RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES



CANQ
TR
QUE
170

J. Yves Lital, M.Sc.
Consultant en archéologie

Janvier 2000

CAVEAU À LÉGUMES LES ÉBOULEMENTS

RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES

(Permis de recherche archéologique au Québec : 99-PINJ-01)
(No de contrat, ministère des Transports : 3910-99-AD01)

Rapport final présenté à :

Monsieur Denis Roy

Archéologue

Service du Plan, de l'Analyse et du support technique

Direction générale de Québec et de l'Est

Ministère des Transports

Gouvernement du Québec

Rapport préparé par :

Jean-Yves Pintal, M.Sc.

Consultant en archéologie

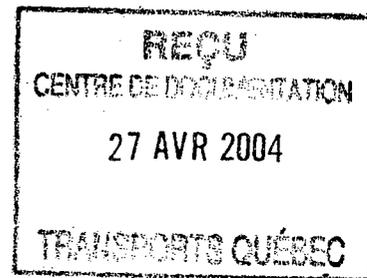
269, rue Aberdeen

Québec (Québec) G1R 2E2

Téléphone 418.649.9802

Télécopieur : 418.649.9638

Adresse électronique : jypintal@quebectel.com



CANG
TR
QUE
170

Québec, janvier 2000

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
700, boul. RENÉ-LÉVESQUE EST, 21e étage
QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA
G1R 5H1

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	II
LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	IV
FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS.....	V
REMERCIEMENTS.....	VI
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT.....	3
2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES.....	5
2.1 Les recherches documentaires.....	5
2.2 Les travaux de fouille et d'excavation.....	5
2.3 Les relevés archéologiques.....	6
3.0 LES ÉBOULEMENTS, PAYSAGE ET HISTOIRE.....	7
3.1 Caractéristiques du paysage.....	7
3.2 Le peuplement euro-canadien.....	7
4.0 HISTORIQUE DES CAVEAUX À LÉGUMES.....	16
4.1 Bilan de l'état actuel du parc des caveaux à légumes à Saint-Joseph-de-la-Rive et aux Éboulements.....	19
5.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES.....	25
5.1 Contexte stratigraphique et matériel archéologique.....	25
5.2 Vestiges architecturaux et démantèlement.....	29
5.2.1 Description.....	30
5.2.2 Démantèlement.....	34
CONCLUSION.....	47
OUVRAGES CITÉS.....	49
ANNEXES.....	51
ANNEXE 1.....	52
Catalogue des photographies	
ANNEXE 2.....	53
Catalogue des artefacts	
ANNEXE 3.....	54
Photomontage illustrant la numérotation séquentielle de la façade	

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation du secteur à l'étude	2
Figure 2	Localisation du premier noyau d'habitants de la Seigneurie des Éboulements (Anctil-Tremblay et Audet, 1983).....	9
Figure 3	Les Éboulements, 1801 (ANQ-Québec, 957-5B03-1300B, E002, Grands Voyers	11
Figure 4	Les Éboulements, 1811 (ANQ-Québec, De Sales Laterrière, Larue, Jean-Baptiste)	12
Figure 5	Les Éboulements, 1827 (ANQ-Québec, 973, 5B03-1300B, E002, Grands Voyers	13
Figure 6	Les Éboulements, 1831 (ANQ-Québec, E21, TEF/Arpentage/Province #1) ...	14
Figure 7	Localisation des caveaux à légumes le long du rang du Centre, en Les Éboulements, et le long de la rue Félix-Antoine Savard, à Saint-Joseph-de-la-Rive.....	20
Figure 8	Localisation des sondages, projet 3971-9714 A et D, Chemin de la Grande Côte, km 2+680, caveau à légumes	26
Figure 9	Localisation verticale du matériel archéologique dans les sondages 1 et 2, projet 3971-9714 A et D, Chemin de la Grande Côte, km 2+680, caveau à légumes	29
Figure 10	Coupe en plan du caveau avec dimensions au niveau du sol	31
Figure 11	Section nord-sud du caveau	38
Figure 12	Section ouest-est du caveau.....	39
Figure 13	Coupe stratigraphique, profil ouest de la voûte et base de la façade.....	43
Figure 14	Coupe stratigraphique, base du mur sud.....	46

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Dimensions des caveaux, côte de Beaupré (tiré de Lavoie, 1974).....	18
-----------	---	----

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	Caveau à légumes, maison 89, Les Éboulements (N)	21
Photo 2	Caveau à légumes, maison 73, Les Éboulements (N)	21
Photo 3	Caveau à légumes, maison 65, Les Éboulements (N)	23
Photo 4	Caveau à légumes, maison 59, Les Éboulements (N)	23
Photo 5	Caveau à légumes, maison 272, Saint-Joseph-de-la-Rive (N)	24
Photo 6	Caveau à légumes, tracé de la Grande Côte, 2+680 (E)	27
Photo 7	Caveau à légumes, fragments de pipe en argile blanche (N).....	27
Photo 8	Caveau à légumes, quincaillerie d'architecture	28
Photo 9	Caveau à légumes, quincaillerie d'architecture	28
Photo 10	Caveau à légumes, contexte stratigraphique (E)	30
Photo 11	Caveau à légumes, aspect extérieur après le nettoyage de la façade (E).....	32
Photo 12	Caveau à légumes, trous d'aération (O)	33
Photo 13	Caveau à légumes, montants en bois dans les coins intérieurs (O)	33
Photo 14	Caveau à légumes, cadre de la porte extérieure avec quincaillerie de fermeture (NE).....	35
Photo 15	Caveau à légumes, porte intérieure (O)	35
Photo 16	Ruisseau extérieur au caveau (SE)	36
Photo 17	Caveau à légumes, entièrement dégagé de la terre de recouvrement (NE)	40
Photo 18	Caveau à légumes, faille entre la façade et le reste de la structure (SO).....	40
Photo 19	Aire de combustion (NE).....	41
Photo 20	Pierres de la façade supportant la voûte (E)	41
Photo 21	Profil sud de la voûte (E).....	42
Photo 22	Trou d'aération (O).....	44
Photo 23	Trous d'aération et faille de la structure (O)	45
Photo 24	Caveau écroulé (E)	45

FONCTIONS ET ATTRIBUTIONS

Ministère des Transports

Direction générale de Québec et de l'Est

Service du Plan, de l'Analyse et du Soutien technique

Simon Roy	Ingénieur, chef du Service
Denis Roy	Archéologue, responsable de projet
André Miller	Stagiaire en archéologie

Consultant en archéologie

Jean-Yves Pintal	Chargé de projet, recherche, analyse, rédaction, cartographie
Francis Bellavance	Technicien
Michel Plourde	Technicien
Camille Tremblay	Technicien
Angelo Tremblay	Technicien
François Vigneault	Technicien
Dominique Lalande	Analyse du matériel historique

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier monsieur Jean Lavoie, directeur du Musée de la Gaspésie, qui nous a généreusement prêté son étude sur les caveaux à légumes de la Côte de Beaupré.

INTRODUCTION

Au printemps 1999, un inventaire archéologique a été effectué le long du nouveau tracé de la Grande Côte, côte qui relie la municipalité des Éboulements à celle de Saint-Joseph-de-la-Rive (Pintal, 1999). Malgré la réalisation de 174 sondages, aucun site archéologique n'a été trouvé. L'aménagement de cette nouvelle route ne causait donc aucun préjudice au patrimoine archéologique. Cependant, ces travaux menaçaient un ancien caveau à légumes localisé dans l'emprise, au km 2+680 (figure 1).

Dans le rapport d'inventaire archéologique du nouveau tracé de la Grande Côte (Pintal, 1999 : 17), il était recommandé au ministère des Transports de prendre position quant à la conservation de cet élément du patrimoine charlevoisien. Ce patrimoine prend toute son importance dans une région où dominant les producteurs maraîchers. Suite aux résultats d'une recherche relative à l'état des caveaux à légumes dans la région immédiate des travaux, le ministère des Transports a décidé de procéder à un relevé complet de cette dépendance, avant de la démanteler, pierre par pierre, aux fins d'une éventuelle reconstitution. Cette reconstitution pourrait être amenée à intégrer des éléments d'interprétation et de promotion touristique

Ce rapport décrit d'abord le mandat du consultant et présente les méthodes et techniques d'exécution de celui-ci. Sont ensuite présentées une description du paysage et un bref historique de son occupation euro-canadienne. L'histoire des caveaux à légumes au Québec est ensuite succinctement abordée, de même que les résultats de l'enquête relative à l'état des caveaux à légumes, effectuée à Saint-Joseph-de-la-Rive et le long du rang du Centre aux Éboulements. Suit, le chapitre principal du rapport, soit celui portant sur les relevés archéologiques ainsi que sur les étapes du démantèlement du caveau. La conclusion dresse un bilan de l'intervention. Des figures, des photographies et des plans complètent le rapport.

Les travaux relatifs au présent rapport ont été effectués du 26 juillet au 1 août 1999 et ils ont impliqué 4 personnes. Les principaux points du mandat ont été réalisés.

1.0 MANDAT

Devis technique :

Les travaux consistent à effectuer diverses expertises archéologiques, techniques et le démantèlement systématique d'un ancien caveau à légumes localisé au kilomètre 2+680 dans la route de la côte des Éboulements. Cette ancienne dépendance agricole est actuellement localisée dans l'emprise qui est la propriété du ministère des Transports du Québec ;

L'expertise archéologique devra comprendre la réalisation de l'excavation de quatre (4) puits de sondages archéologiques mesurant chacun au moins 2 500 cm² et répartis à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment ;

L'expertise archéologique devra comprendre diverses opérations de prise de mesures, de notes, de croquis, de photographies et autres observations nécessaires à la compréhension de l'évolution architecturale et historique du bâtiment qui serviront à sa reconstruction éventuelle ;

L'expertise archéologique visera à démontrer l'ancienneté du bâtiment, ses principales caractéristiques architecturales et les techniques ayant été utilisées pour sa construction et son utilisation ;

Le Ministère procédera aux relevés d'arpentage nécessaires aux relevés archéologiques ;

Le Ministère procédera au dégagement du couvert végétal et du sol qui recouvrent le bâtiment ;

Le mandaté devra identifier chaque pierre de la façade du bâtiment par un numéro séquentiel indélébile ;

Le parement extérieur de la façade du bâtiment devra être calqué à l'échelle réelle en reproduisant chaque pierre avec son numéro séquentiel ;

Le plan calque devra être sur un support en polyéthylène et le calque devra être réalisé avec une encre indélébile afin d'en assurer la conservation ;

Le mandat d'archéologie comprend le démantèlement systématique du bâtiment ;

Seul le parement extérieur de la façade du bâtiment devra être systématiquement numéroté et démonté ;

Les murs latéraux, l'arrière, ainsi que la voûte du bâtiment devront être systématiquement démontés afin d'assurer la compréhension de ses modes de construction ;

Les pierres de la façade du bâtiment devront être disposées sur des plates-formes de rangement afin d'en assurer la conservation ultérieure ;

Les pierres des murs latéraux, de l'arrière et de la voûte seront déposées en vrac afin d'être remisées ultérieurement dans un site approprié ;

Le mandaté devra soumettre, pour approbation par le responsable du projet, une version préliminaire du rapport préliminaire résultant de son mandat ;

À la suite de l'approbation du rapport préliminaire, le mandaté devra produire un rapport final en quatre exemplaires ;

Tout matériau, matériel, négatifs, photographies, etc, acquis aux fins du mandat et à même le montant du contrat sont les propriétés du Ministère ;

Le mandaté pourra soumettre une demande de paiement correspondant à un maximum de 50 % du montant total prévu au contrat après la fin des travaux de relevés sur le terrain. Une deuxième demande de paiement correspondant à 50 % du montant total prévu au contrat sera payable après l'acceptation du rapport final ;

Le mandat et les modalités budgétaires sont forfaitaires ;

Le mandaté devra remettre un rapport final dans un délai n'excédant pas 60 jours après la date du début du mandat ;

Les travaux de relevés archéologiques, architecturaux, photographiques et la prise de données devront être réalisés par un (1) archéologue de niveau senior assisté d'un (1) technicien de niveau senior et de deux (2) manoeuvres ;

Les travaux de préparation et de rédaction du rapport seront réalisés par un (1) archéologue de niveau senior.

2.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES

2.1 Les recherches documentaires

Les recherches documentaires requises ont été effectuées. Celles-ci ont trait à la présence de sites archéologiques dans la région à l'étude, à la nature du patrimoine historique euro-canadien et autochtone et, enfin, à la reconstitution du paléo-environnement. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ), le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région.

2.2 Les travaux de fouille et d'excavation

En règle générale, lorsque le sol n'a pas subi d'érosion naturelle ou de perturbations anthropiques, il est nécessaire d'effectuer des sondages pour vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques enfouis. Ces sondages, qui mesurent environ 40 cm de côté, sont découpés à la pelle afin d'enlever les horizons organiques de surface. Par la suite, les sédiments minéraux ou organiques enfouis sont décapés à la truelle afin d'observer la stratigraphie du sol et de déceler toute trace culturelle ancienne. Le sondage est complété lorsque le fouilleur rencontre un sol considéré comme stérile, par exemple un sable de plage ou encore lorsque la roche mère est atteinte. Les sondages sont disposés de façon régulière sur l'emprise, selon une densité propre à permettre la mise au jour des sites qui peuvent se situer dans l'aire à l'étude.

Quant à la surveillance, elle repose sur l'observation, par l'archéologue, des travaux de déboisement et d'excavation mécanique effectués par le promoteur, tel que stipulé dans le mandat. Dans le premier cas, le déboisement avait pour but de dégager le caveau de son épais couvert végétal. Dans le second cas, il s'agissait d'enlever la terre déposée sur le caveau à titre d'isolant. L'archéologue exerce alors un contrôle complet sur l'excavation mécanique, orientant les diverses étapes et recueillant, lorsque le cas se présente, les divers objets enfouis.

2.3 Les relevés archéologiques

Les vestiges, déjà apparents ou dégagés lors des excavations, ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur nature et leur mode de construction. Les données colligées dans le rapport forment un corpus essentiel à la compréhension de chaque vestige et comprennent son identification ; son orientation ; ses dimensions ; le nombre d'assises ; le traitement et les dimensions des matériaux ; la datation du vestige, et sa fonction. L'ensemble est accompagné de photographies, de croquis, de notes et d'interprétations préliminaires. Cette cueillette d'informations est complétée par la réalisation, par les arpenteurs du ministère, de relevés altimétriques et planimétriques de la plupart des vestiges.

3.0 LES ÉBOULEMENTS, PAYSAGE ET HISTOIRE

3.1 Caractéristiques du paysage¹

À quelque 120 km au nord-est de la ville de Québec se situe le village des Éboulements, établi au milieu d'un paysage vallonné qui se distingue des milieux environnants, beaucoup plus accidentés. La douceur relative de ce paysage est attribuable en partie, à l'impact d'une météorite qui aurait provoqué l'effondrement du substrat précambrien. Si, à l'intérieur des terres, le paysage est plutôt montueux, près du littoral, il est carrément accidenté. De nombreux escarpements donnent directement sur le fleuve ne laissant place qu'à une courte grève. Cette dernière est parfois assez large pour accueillir quelques hameaux. La pointe de Saint-Joseph-de-la-Rive est toutefois plus vaste et résulte de l'effondrement d'une colline, provoqué par le tremblement de terre de 1663.

Le substrat rocheux est donc principalement d'origine précambrienne et les gneiss y abondent. On trouve cependant des roches sédimentaires, comme le calcaire, le long des rives. Aux altitudes les plus élevées, le till recouvre à peine la roche mère, alors que plus bas, là où l'invasion marine a fait son œuvre, ce till est épais et recouvert d'un limon argileux. Des terrasses marines postglaciaires en palier peuvent être observées au fur et à mesure que l'on se rapproche du fleuve.

Le réseau hydrographique est peu développé, on y trouve quelques petites rivières qui descendent en cascade le long des principales failles. La sapinière à bouleau jaune colonise la plupart des vallées. Au moment de l'arrivée des premiers Européens, il semble que les grands pins y dominaient et qu'ils étaient exploités pour la construction navale et la fabrication de goudron. Les terres agricoles étant relativement peu abondantes près du fleuve, les gens ont dû rapidement délaisser les rives pour s'installer sur les hauts plateaux.

3.2 Le peuplement euro-canadien²

Le règne des frères de Lessart, premiers Seigneurs des Éboulements, releva davantage de la spéculation que d'un véritable désir de colonisation. La Seigneurie des Éboulements leur fut concédée en 1683. Ils ne l'habitèrent toutefois pas et ils ne remplirent aucune de leurs obligations. En 1710, ils vendirent celle-ci à Pierre Tremblay II pour 650 livres. Ce dernier, natif de Québec, habitait alors à Petite-Rivière-Saint-François. À cette époque, un seul censitaire s'était fait octroyer une terre dans la Seigneurie, Louis Gonthier.

¹ Informations tirées de Robitaille et Saucier, 1998

² Informations tirées de : Anctil-Tremblay, 1983 ; Des Gagnés, 1994

Le Seigneur Pierre Tremblay II, même s'il ne s'installa pas à demeure aux Éboulements, sera beaucoup plus entreprenant que ses prédécesseurs. En 1720, il fit ériger son manoir et, peu de temps après, un moulin banal sur le ruisseau, aujourd'hui appelé rivière des Boudreault. Il s'est entièrement acquitté de ses obligations de Seigneur car, moins de 15 ans après l'acquisition de son fief, l'ensemble de ses terres a été distribué. En 1723, le village compte 6 familles bien établies. La population s'élève alors à une quarantaine de personnes : maisons et bâtiments s'alignent le long du rivage. Une partie de ce que l'on appelle alors Les Éboulements-en-Bas est devenue Saint-Joseph-de-la-Rive en 1931.

Pierre Tremblay II mourra en 1735. Le village compte alors une vingtaine de familles. Outre le moulin banal, le village s'est enrichi d'un moulin à scie et d'une industrie du goudron. Sa veuve, Marie Roussin, prendra la relève et fera preuve d'une détermination tout aussi grande que celle de son mari. D'abord, parce qu'elle viendra s'installer définitivement dans la région, mais aussi parce qu'elle persévéra dans l'entreprise de colonisation en octroyant de nouvelles terres. C'est elle qui concède le terrain pour la construction de la première église en 1738. Cette dernière est établie près de la grève, au pied de l'actuel Grande Côte, loin du centre du village. Une telle distance surprend, mais à cette époque le littoral ne pouvait à peu près plus accueillir de nouvelles familles et il fallait songer à développer Les Éboulements-d'en-Haut.

C'est alors qu'Étienne Tremblay, fils de Pierre et futur Seigneur des Éboulements (1752), fait construire un nouveau manoir « sur les hauteurs », à proximité de l'actuel moulin Laterrière. D'ailleurs, ce moulin sera construit par le fils d'Étienne, Jean-François, qui lui aussi deviendra Seigneur en 1770. Le village compte alors une trentaine de familles dont la subsistance dépend principalement de l'agriculture, mais aussi de la chasse, de la pêche ou des industries familiales : moulin à scie, moulin banal, fabrication du goudron.

À cette époque, les grands traits du peuplement de la région sont inscrits dans la topographie locale : Les Éboulements-d'en-Haut, Les Éboulements-d'en-Bas, ainsi que les chemins et routes qui unissent ces diverses entités villageoises. Les dates de construction de ces différents chemins ne sont pas connues précisément, mais il est possible d'en évaluer l'âge approximatif. Sur le plan de localisation des divers habitants de la Seigneurie des Éboulements, effectué à partir des données d'archives de 1723, on note l'existence de plusieurs bâtiments établis le long de ce qui semble être l'actuel rang du Centre. Plus encore, la terre de Louis Gonthier y est localisée, de même que sa maison, sa grange et son étable (figure 2). Rappelons ici que Louis Gonthier a été le premier colon à s'installer dans la région et ce dès 1710.

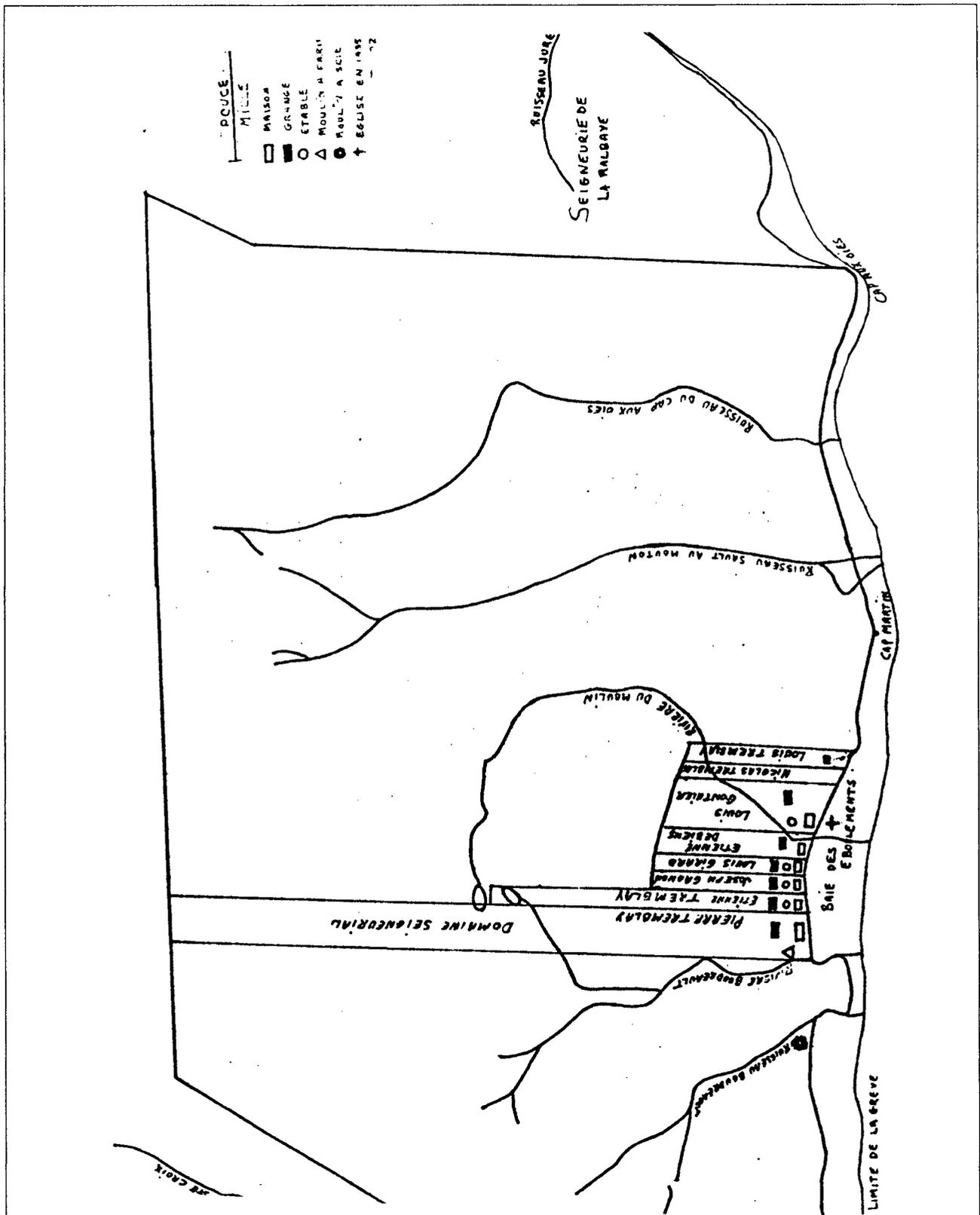


Figure 2 Localisation du premier noyau d'habitants de la Seigneurie des Éboulements (Ancil-Tremblay et Audet, 1983)

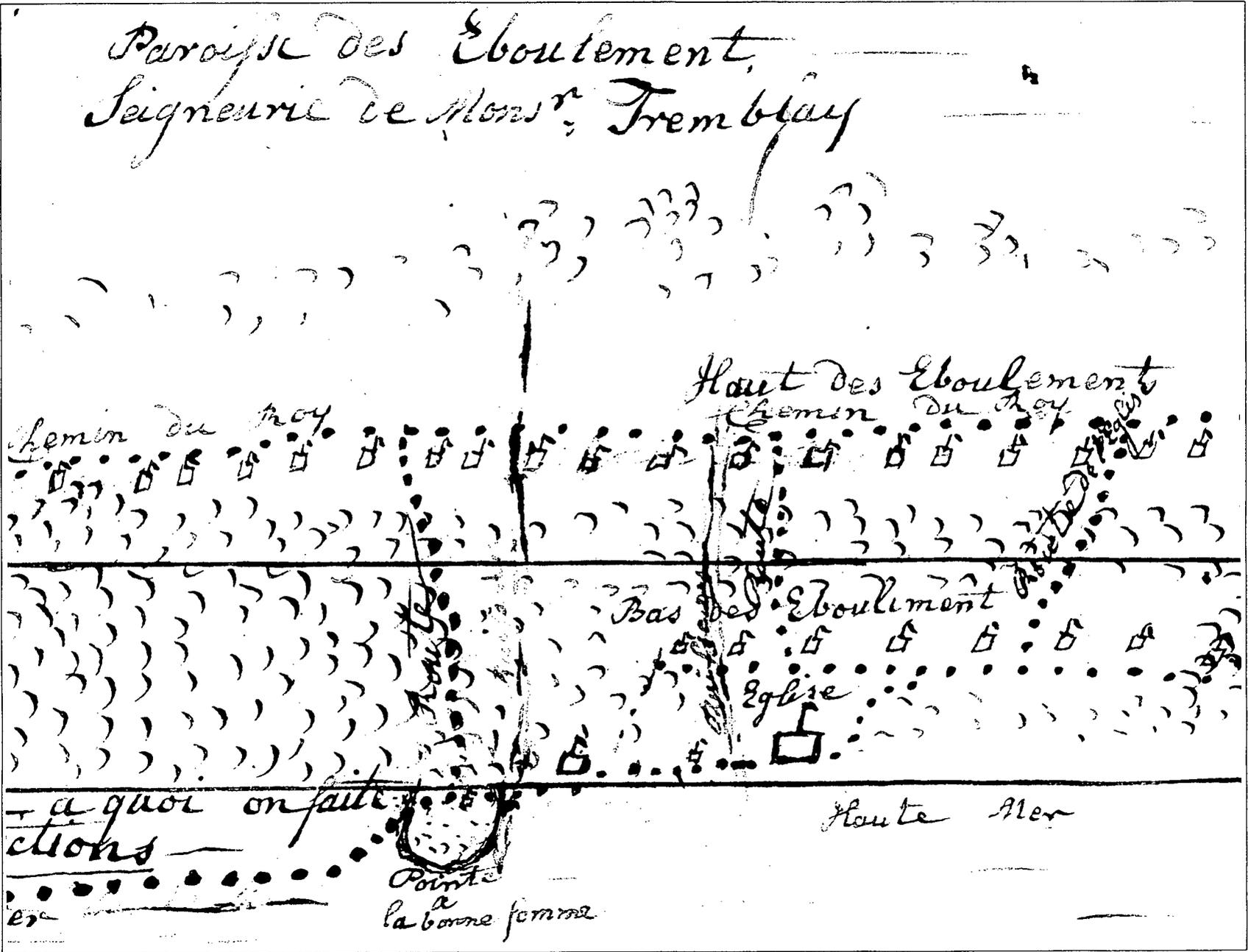
Il est vraisemblable qu'à cette époque la Grande Côte n'existe pas encore, mais un chemin relie au moins la grève et le rang du Centre. Par ailleurs, comme il a été mentionné plus tôt, Étienne Tremblay entreprend la construction d'un deuxième moulin banal en 1750, cette fois « dans les montagnes », c'est-à-dire à proximité du moulin Laterrière actuellement localisé près de la route 362. Il est fort probable qu'un chemin ait alors été tracé afin de relier le quai et le chantier de construction. En effet, toute circulation, incluant le transport des matériaux, devait transiter par le fleuve puisqu'aucun chemin ne reliait encore Les Éboulements et Baie-Saint-Paul. En 1759, une ordonnance de l'intendant Bigot stipule que « Le chemin des grèves des Éboulements continuera de subsister. Les habitants du coteau feront les chemins à leurs frais pour s'y rendre récolter le foin d'herbe salé » (Bergeron, Gagnon inc. 1993).

La première côte a avoir relié les Éboulements-d'en-Bas et les Éboulements-d'en-Haut correspondait probablement à un prolongement du rang du Centre (figure 3, 4, 5 et 6). Par la suite, entre 1750 et 1800, une nouvelle route a été aménagée le long de l'actuel tracé de la Grande Côte. Les anciennes cartes sont un peu contradictoires à ce sujet, certaines indiquant le nouveau tracé, d'autres non. Mais la carte de 1827 est assez explicite, la route qui correspondait au prolongement du rang du Centre semble tomber en désuétude au détriment du nouveau tracé (figure 5). À partir de 1801, l'actuel village des Éboulements se développera autour de l'église et en 1815, une route le reliera à Baie-Saint-Paul.

Louis Gonthier, le premier habitant des Éboulements, s'est installé vers 1720 dans le secteur du rang du Centre. En 1723, il possède 12 arpents de terre de front, sur quarante de profondeur (figure 2). On y trouve une maison, une grange, une étable et environ 15 arpents de terre labourable, soit environ 450 m X 450 m (Anctil-Tremblay et Audet, 1983 : 36). Pour l'instant, on ne peut présumer de la localisation exacte de cette maison, mais une recherche en archives permettrait probablement de mieux la situer. Notons toutefois que sur la carte de 1801, on positionne des habitations de part et d'autre de la route qui épouse le tracé actuel de la Grande Côte, dont une à la jonction du rang du Centre. Cette maison, probablement la maison Auger (des Gagniers, 1994), date de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. C'est à cette maison qu'était associé le caveau à légumes, qui fait l'objet du présent rapport. Elle a été depuis vendue à madame Annie Desgagnés.

Ce bref survol des premières phases du peuplement euro-canadien de la Seigneurie des Éboulements indique que le rang du Centre a été une des premiers chemins à avoir été tracé dans la région. C'est également ce rang que les habitants des Éboulements-d'en-Bas empruntaient pour se rendre aux Éboulements-d'en-Haut et ce jusqu'à ce que ce chemin tombe en désuétude au détriment du nouveau tracé qui correspond à peu près à l'emprise de la Grande Côte.

Figure 3 Les Éboulements, 1801 (ANQ-Québec, 957-5B03-1300B, E002, Grands Voyers



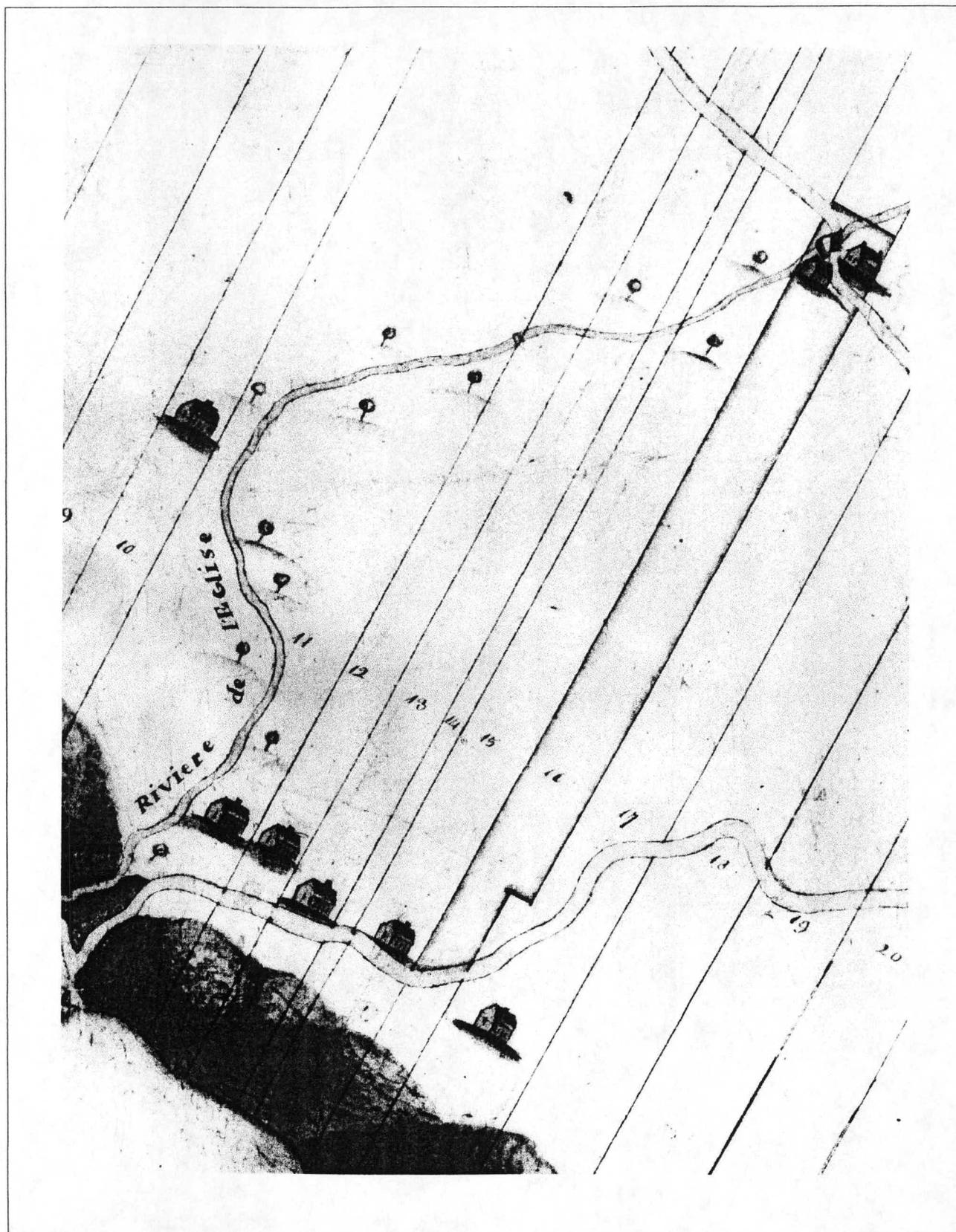
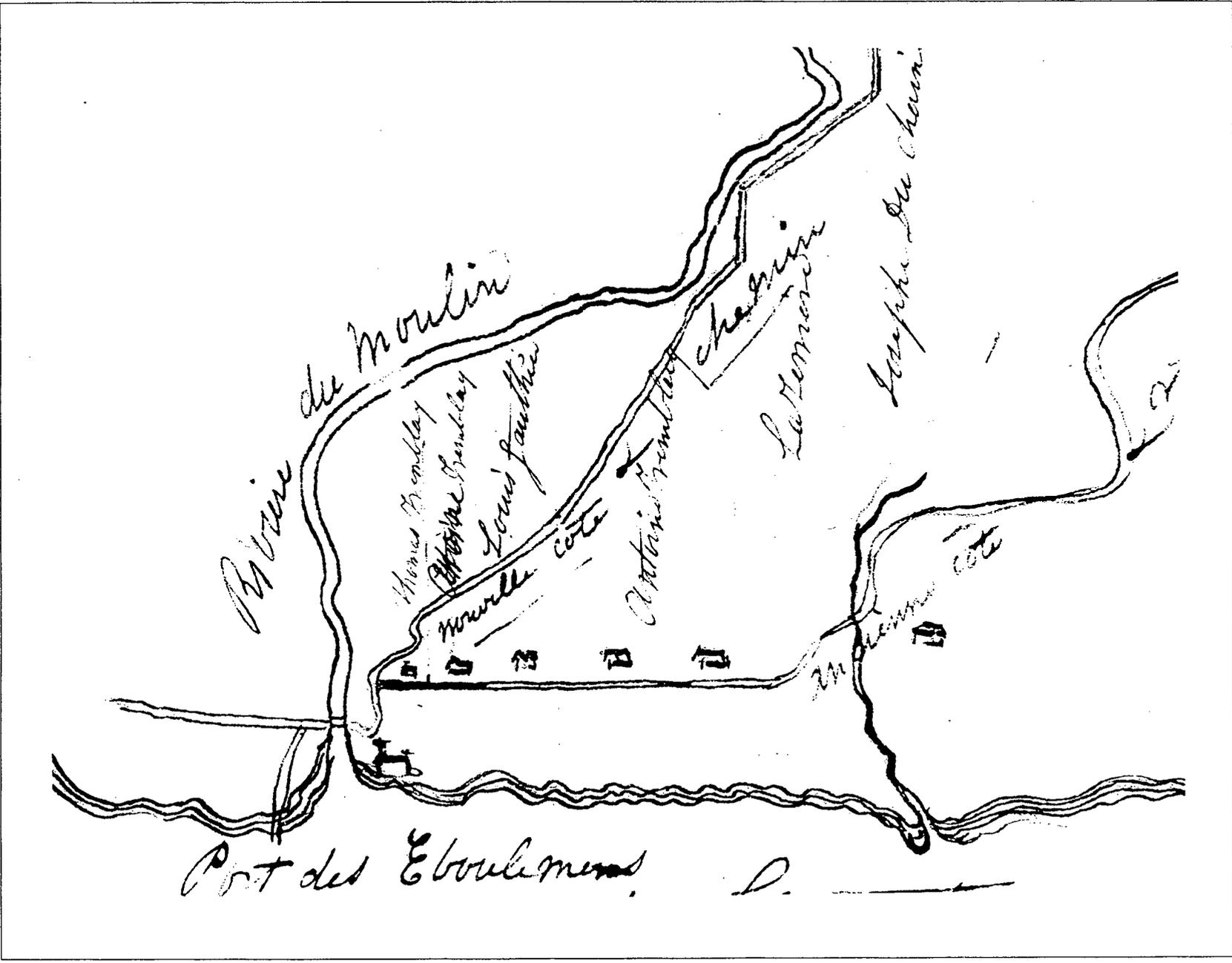


Figure 4 Les Éboulements, 1811 (ANQ-Québec, De Sales Laterrière, Larue, Jean-Baptiste)

Figure 5 Les Éboulements, 1827 (ANQ-Québec, 973, 5B03-1300B, E002, Grands Voyers



Des habitations semblent avoir été construites dès la première moitié du XVIII^e siècle le long de ce rang du Centre. Au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, des maisons seront aussi bâties de part et d'autre de la rivière du Seigneur. C'est probablement au cours de cette période que sera érigée la maison Auger, maison à laquelle était associé le caveau à légumes.

4.0 Historique des caveaux à légumes

Dépendance essentielle avant l'invention du réfrigérateur, le caveau à légumes a perdu beaucoup d'importance au cours des dernières décennies. Certains demeurent néanmoins en usage, surtout par les producteurs maraîchers qui apprécient sa grande capacité d'entreposage. Le caveau, malgré son importance pour la vie de tous les jours, n'attire que peu l'attention. Il n'apparaît que rarement dans l'iconographie historique, et on n'y prête que peu d'attention, soit parce qu'il se situe en retrait de la maison, soit parce qu'il se confond bien avec son environnement.

Dans son monumental ouvrage sur la civilisation traditionnelle en Nouvelle-France, Robert-Lionel Séguin considère, pour les caveaux à légumes, que les Canadiens Français se sont inspirés des coutumes iroquoiennes, qui enterraient leurs citrouilles et autres fruits dans de profondes fosses tapissées d'écorce (Séguin, 1973). Même si cette interprétation est attrayante, force est de reconnaître que l'idée d'enfouir les denrées alimentaires, dans un souci de conservation, remonte au moins aussi loin que le Néolithique, et que les Français, à leur arrivée en Amérique, connaissaient déjà cette technique.

En effet, Champlain avait fait construire un petit bâtiment à proximité de l'habitation et on y trouve au sous-sol les denrées périssables et, à l'étage, les aliments secs. Il est fort probable que Champlain, bien que provenant d'une contrée où les gels sont rares, connaissaient cette technique, répandue en Europe dans les régions plus froides, qui consiste à construire une dépendance à l'extérieur de la maison chauffée, et ce afin de protéger les aliments périssables de conditions de température peu propices à leur conservation (Françoise Niellon, archéologue, communication personnelle). Cette petite dépendance, localisée à proximité de l'« *Abitation* », n'était pas chauffée, mais bien isolée et bien ventilée. Elle recèle les huiles, le vin et les quelques légumes et herbes que l'on cultivait à l'époque.

Le caveau à légumes, ou encore cave extérieur, existe donc depuis le tout début de la Nouvelle-France. Selon Lessard et Marquis (1972 : 631), quelques-unes de ces dépendances, sur la côte de Beupré remontent au XVII^e siècle, alors que le plus grand nombre remonte au XVIII^e siècle. En fait, l'enquête de Jean Lavoie, ethnologue, fait ressortir davantage les très grandes difficultés qui ressortent lorsque vient le temps d'évaluer l'âge de ces dépenses (Lavoie, 1974 ; 1978). Plusieurs caveaux de la Côte de Beupré sont effectivement affiliés à des carrés de maison qui datent du XVII^e siècle (7/32), quelques-uns datent du XIX^e siècle (4/32). Par ailleurs, près des 2/3 des caveaux répertoriés sur la côte de Beupré n'ont pu être datés et la plupart ne le sont que par association avec une maison.

Pour l'instant, il ne semble pas possible d'établir une chronologie de ces bâtiments en se fiant à des caractéristiques architecturales. Lavoie considère qu'avant 1900 les caveaux à toit de bois devaient être plus nombreux puisque moins exigeant en main d'œuvre spécialisée et en matériau ; le bois de cèdre étant plus disponible que la pierre taillée, utilisé surtout pour la voûte. Lorsque l'on fait un décompte des caveaux répertoriés sur la côte de Beaupré, on constate que 4 des 7 caveaux associés au XVII^e siècle ont un toit en bois, les autres ayant une voûte de pierres. Parmi les caveaux du XIX^e siècle, 3 sont à voûte de pierres, l'autre étant en bois. Ainsi, même si effectivement les toits en bois apparaissent relativement plus abondants au XVII^e siècle, ceux en voûte de pierres sont toujours présents d'un siècle à l'autre.

Au Québec, la majorité des caveaux sont à entrée verticale. La plupart du temps, les gens les construisent à proximité des champs de patate ou de la maison. Comme la topographie est habituellement assez plane, on creuse la terre afin d'aménager une fosse, murée en bois, qui sied aux besoins du cultivateur. Au-dessus de cette fosse, on construit un petit cabanon qui protège la trappe qui y donne accès.

Sur la côte de Beaupré et dans Charlevoix, les gens ont parfois mis à profit la topographie ondulée qui caractérise ces régions en construisant leur caveau à flanc de colline, de butte ou de pente, ce qui facilitait par la suite son remblaiement. Mais, même dans ces régions, le caveau était souvent construit dans des secteurs relativement plats, il fallait alors le protéger en y aménageant une butte de terre et parfois un toit en bois qui l'ombrageait l'été et qui l'isolait des grands froids l'hiver. Les caveaux en voûte de pierres aménagés à flanc de colline apparaissent relativement rares. Les caveaux de pierre témoignent d'une somme de travail considérable et sont le reflet d'un trait culturel qui va bien au-delà du seul besoin de conservation des denrées alimentaires.

Les caveaux de la côte de Beaupré sont de dimensions relativement importantes. On raconte qu'une famille, dont la maison avait été détruite lors d'un incendie, a passé le reste de l'hiver dans le caveau. Les dimensions moyennes intérieures de ces caveaux sont de : 3,42 m de largeur ; 3,96 m de profondeur ; et, 2,29 m de hauteur. On remarquera, au tableau 1, que les dimensions des caveaux en voûte de pierres se comparent à ceux à pignon avec un toit à deux versants.

Tableau 1 Dimensions des caveaux, côte de Beaupré (tiré de Lavoie, 1974)

	Largeur extérieur e	Hauteur extérieure	Largeur intérieure	Hauteur intérieure	Profondeur	Épaisseur mur façade	
Caveau 1	396	241	394	274	516	61	Voûte de pierres
Caveau 2	336	163	264	185	392	86	Voûte de pierres
Caveau 4	450	264	308	218		71	Toit en bois
Caveau 5	416	216	335	264	341	66	Toit en bois
Caveau 6	531	226	401	226	422	93	Toit en bois
Caveau 7	503	338	264	271	409	84	Voûte de pierres
Caveau 8	713	331	395	176	442	119	Toit en bois
Caveau 10	491	245	351	220	397	72	Voûte de pierres
Caveau 11	550	344	328	220	385	92	Voûte de pierres
Caveau 12	837	258	379	224	413	87	Toit en bois
Caveau 13	496	302	341	191	346	84	Voûte de pierres
Caveau 14	744	258	372	211	397	89	Toit en bois
Caveau 15	671	222	447	227	424	109	Toit en bois
Caveau 16	501	279	341	271	382	81	Voûte de pierres
Caveau 17	467	261	345	243	462	89	Voûte de pierres
Caveau 19	795	247	425	225	344	107	Voûte de pierres
Caveau 20	490	284	366	211	442	66	Voûte de pierres
Caveau 21	496	325	261	225	426	84	Voûte de pierres
Caveau 22	581	341	380	351	369	94	Voûte de pierres
Caveau 23	347	268	253	194	341	79	Toit en bois
Caveau 25	633	323	321	233	354	69	Toit en bois
Caveau 26	465	235	390	242	428	76	Voûte de pierres
Caveau 28	380	256	251	191	263	61	Toit en bois
Caveau 29	511	235	325	181	361	92	Toit en bois
Caveau 30	709	310	320	250	380	69	Toit en bois
Caveau 31	568	222	411	253	475	89	Toit en bois
Caveau 32	527	227	392	209	392	87	Toit en bois
Moyenne	tous les caveaux		346,67	229,11	396,27	83,56	
Écart-type	tous les caveaux		54,71	37,01	51,51	14,34	
Moyenne	toit en bois		348,23	231,91	401,52	84,45	
Écart-type	toit en bois		54,00	37,97	44,87	14,63	
Moyenne	voûte de pierre		348,08	229,08	391,46	84,36	
Écart-type	voûte de pierre		53,50	36,32	47,29	14,17	

La pratique d'enfouir les denrées alimentaires à des fins de conservation est donc très ancienne et très répandue. À leur arrivée en Nouvelle-France, les Européens connaissaient cette pratique et ils l'ont appliqué lors de la construction de leurs habitations. Les caveaux à légumes semblent en usage au Québec dès le XVII^e siècle. Toutefois, leur importance est indéterminée car, à cette époque, l'alimentation était basée principalement sur l'usage de denrées sèches (farines, haricots, etc.) qui se conservent mieux dans des endroits chauds et secs que froids et humides. L'introduction de la pomme de terre en France, par Parmentier au XVIII^e siècle, qui deviendra très populaire à partir du début du XIX^e siècle, de même que la grande diversité alimentaire qui s'installe à cette époque, ont probablement favorisé l'implantation de nombreux caveaux.

4.1 Bilan du parc des caveaux à légumes à Saint-Joseph-de-la-Rive et aux Éboulements

Sans être exhaustif, cet inventaire sommaire s'est concentré sur le rang du Centre, en les Éboulements, et le long de la rue Félix-Antoine Savard à Saint-Joseph-de-la-Rive. D'autres caveaux existent dans ces municipalités, comme on peut le constater d'ailleurs à la lecture du Macro-inventaire du patrimoine québécois (Sotar, 1982 ; Bergeron, 1982).

Lors de cet inventaire, 8 caveaux ont été identifiés (figure 7) :

Rang du Centre, Les Éboulements

1 : localisé au bout du rang, ce caveau est maintenant détruit.

2 : associé à la maison qui porte le numéro 89, ce caveau en voûte de pierres est encore utilisé de nos jours par un important producteur maraîcher (photo 1). Il a été restauré au cours des dernières années, mais son aspect habituel diffère un peu de celui des caveaux traditionnels (voir photo 2). Un panneau d'interprétation, installé à l'avant reprend l'idée de Robert-Lionel Séguin, à savoir que les habitants de la Nouvelle-France se sont inspirés des techniques d'entreposage de la nourriture chez les Iroquoïens pour construire des caveaux à flanc de colline. On suggère également que certaines des pierres utilisées pour la construction de ce caveau proviennent de l'ancienne église construite sur la berge en 1772 et démantelée en 1802 (Ancil-Tremblay et Audet, 1983). Si tel est effectivement le cas, alors ce caveau daterait du début du XIX^e siècle.

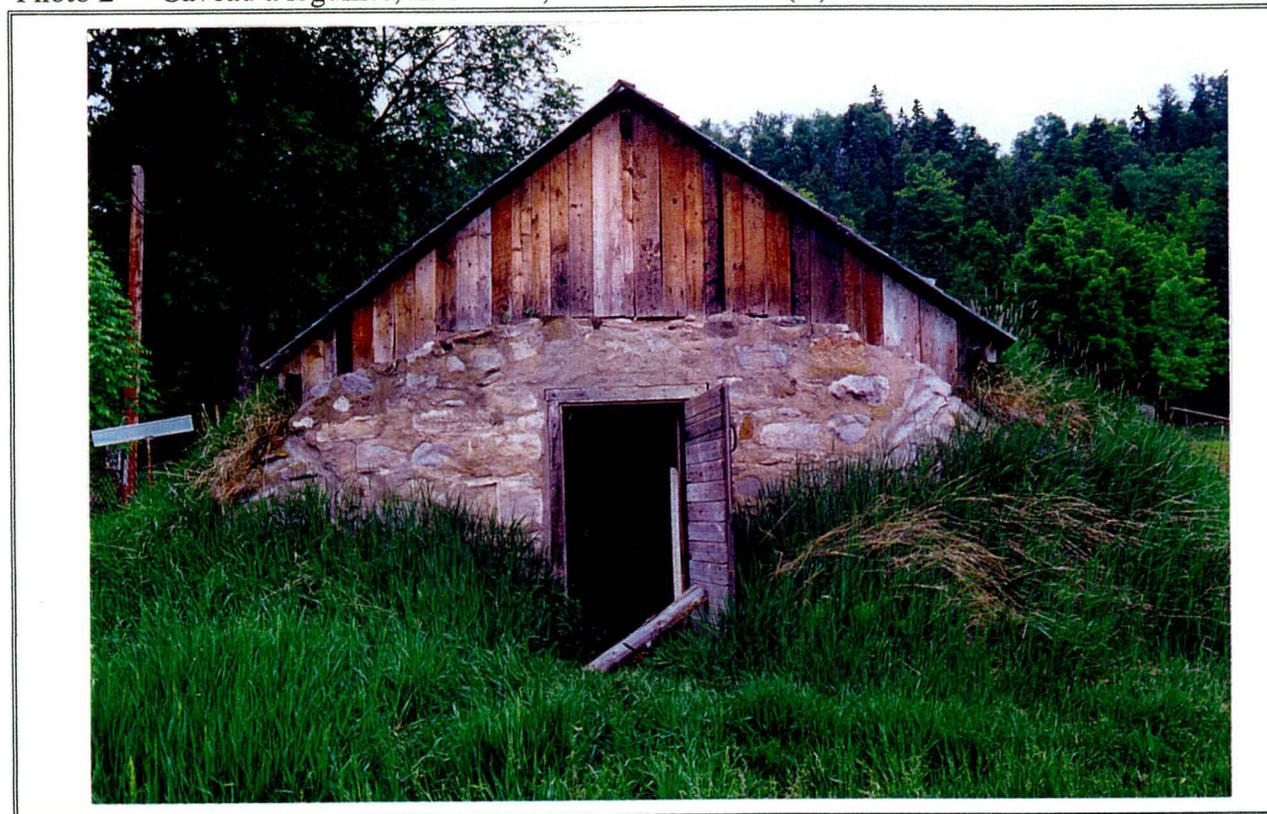


Figure 7 Localisation des caveaux à légumes le long du rang du Centre, en Les Éboulements, et le long de la rue Félix-Antoine Savard, à Saint-Joseph-de-la-Rive.

Photo 1 Caveau à légumes, maison 89, Les Éboulements (N)



Photo 2 Caveau à légumes, maison 73, Les Éboulements (N)



3 : Ce caveau, associé à la maison 73, est encore utilisé de nos jours. Il est en très bon état et bien qu'un peu de béton ait été utilisé afin de rafraîchir la façade, son aspect extérieur est fidèle à l'image des caveaux traditionnels de ce type à voûte de pierres (photo 2).

4 : On trouve ce caveau derrière la maison 65. Il était, au moment de notre visite, en reconstruction. Il s'agit d'un caveau à pignon avec un toit de bois à deux versants (photo 3).

5 : Ce caveau, localisé dans la cour arrière de la maison 59 est à pignon avec un toit de bois à deux versants (photo 4). Il est encore en usage de nos jours. On remarque que la façade est presque entièrement recouverte de terre et qu'aucun toit de bois n'a été aménagé au-dessus.

6 : Il s'agit du caveau qui fait l'objet du présent rapport. Au moment de sa « découverte », ce caveau à voûte de pierres était abandonné depuis au moins une quarantaine d'années (un résidant de Les Éboulements, communication personnelle).

Saint-Joseph-de-la-Rive

7-8: Deux caveaux sont associés à la maison 272. Un a été condamné, mais l'autre est toujours en fonction. Il s'agit d'un caveau en voûte de pierres aujourd'hui presque entièrement recouvert par la végétation (photo 5). La façade a fait l'objet d'importantes rénovations et le béton y a alors été utilisé abondamment.

Ainsi, sur les 8 caveaux identifiés lors de l'inventaire, 2 étaient démolis, 1 abandonné et un autre en reconstruction. Comme 2 de ces caveaux étaient détruits, il était impossible d'en identifier le type. Parmi les 6 restants, 4 sont à voûte de pierres et 2 à pignon avec un toit à deux versants.

Photo 3 Caveau à légumes, maison 65, Les Éboulements (N)



Photo 4 Caveau à légumes, maison 59, Les Éboulements (N)



Photo 5 Caveau à légumes, maison 272, Saint-Joseph-de-la-Rive (N)



5.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Le caveau à légumes a été localisé lors de l'inventaire archéologique du tracé de la Grande Côte. Il occupe le secteur 6, du km 2+640 au km 2+700, qui se caractérise par un court replat, situé entre 2 fortes ruptures de pente (Pintal, 1999). On y trouve 2 chemins d'accès gravelés et une plantation de pommier ; un des chemins d'accès longe le côté sud du caveau, alors que l'autre le surplombe, passant presque au-dessus de son extrémité est.

Ce caveau en voûte de pierres est encore en assez bon état, bien qu'il soit abandonné depuis quelques décennies (photo 6). Il apparaît actuellement relativement isolé, en fait il s'agit d'une dépendance de la maison qui se trouve à environ 100 m du côté est de la Grande Côte, à l'embranchement du rang du Centre.

5.1 Contexte stratigraphique et matériel archéologique

La pratique de 18 sondages a permis de trouver, essentiellement autour du caveau (figure 8), un matériel archéologique de nature domestique, ainsi que des éléments de quincaillerie d'architecture, principalement des ferrures de rotation et des clous (annexe 2). L'analyse de ce matériel suggère une utilisation au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle (photo 7, 8 et 9).

Les relevés stratigraphiques ont livré la séquence suivante (figure 9) : environ 25 cm de sable limoneux recouvrent un horizon de limon argileux orangé qui à son tour se superpose à un limon argileux brunâtre, où sont présentes de nombreuses pierres décimétriques arrondies. Une couche de particules de mortier et de crépis, d'une épaisseur approximative de 5 cm et qui contenait l'ensemble du matériel archéologique recueilli, a été identifiée dans les derniers centimètres de l'horizon de sable limoneux à environ 20 cm sous la surface (photo 10).

Cette couche est soit associée à la construction du caveau, soit à un épisode de réfection de celui-ci. Toutefois, le fait que cette couche ait été remblayée par plus de 25 cm de terre suggère qu'elle date de la construction du caveau, au moment où l'on a recouvert celui-ci de son manteau protecteur ou lorsque l'on a étalé la terre à l'intérieur afin d'assurer le drainage.

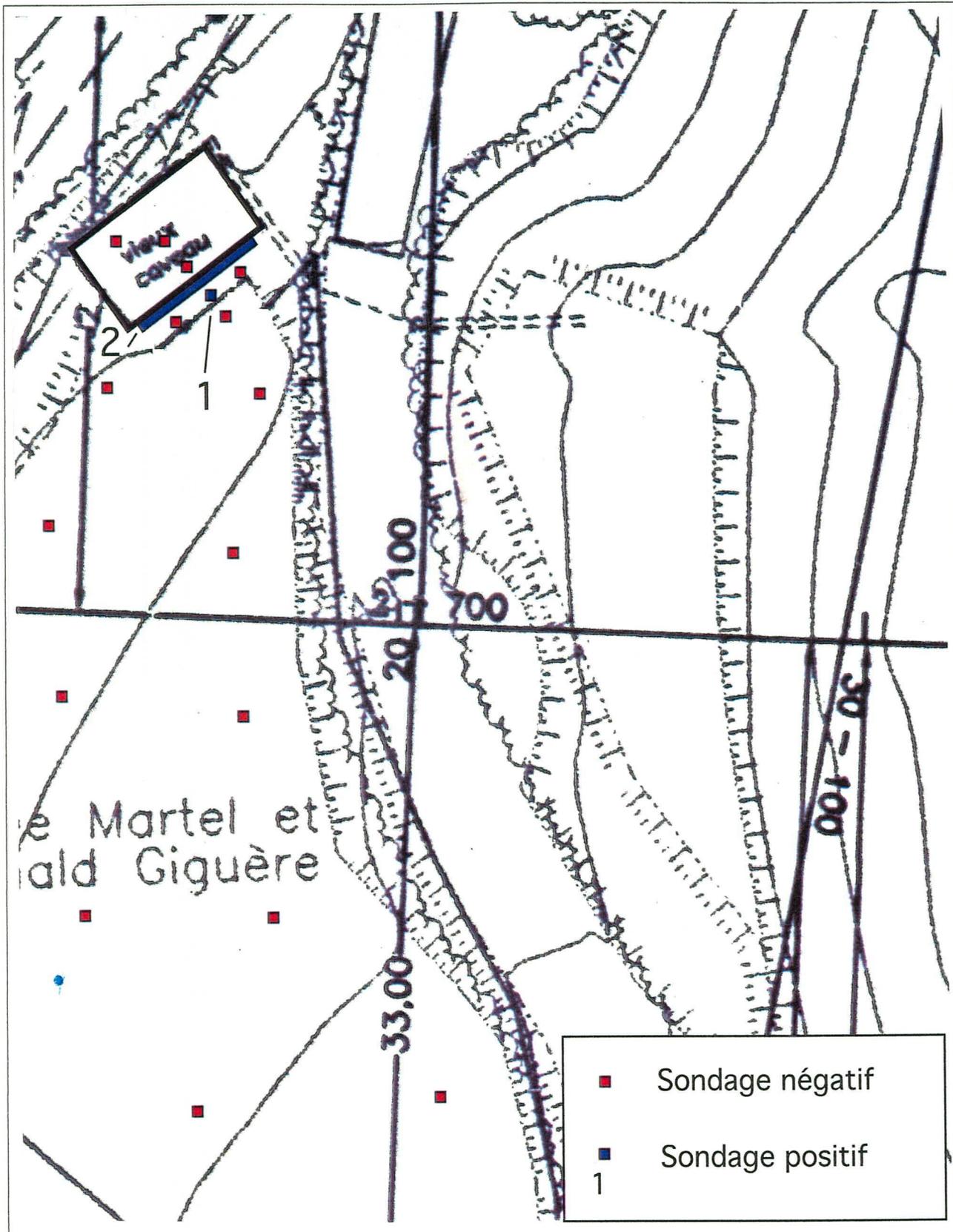


Figure 8 Localisation des sondages, Chemin de la Grande Côte, km 2+680, caveau à légumes

Photo 6 Caveau à légumes, tracé de la Grande Côte, 2+680 (E)



Photo 7 Caveau à légumes, couteau et fragments de pipe en argile blanche



Photo 8 Caveau à légumes, ferrures de rotation

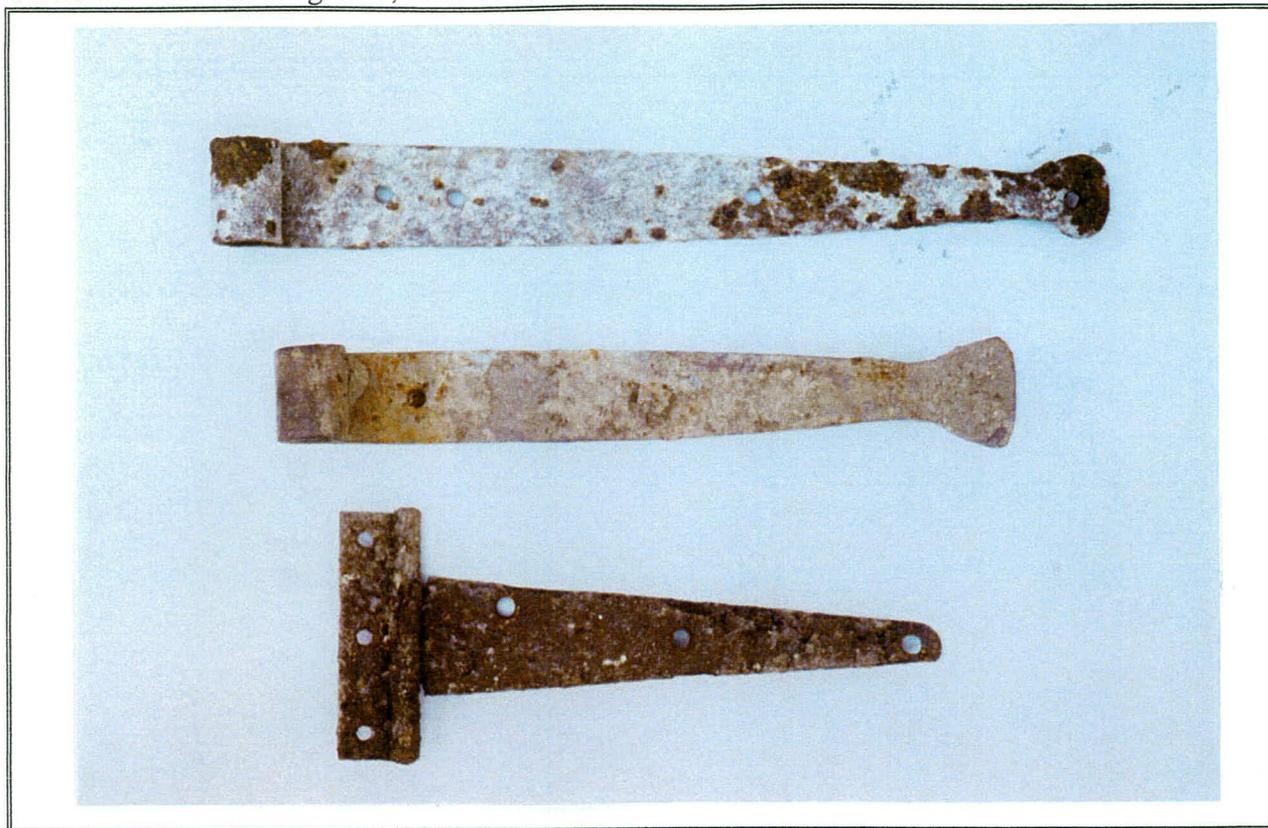


Photo 9 Caveau à légumes, piton à œil foré, clou forgé et gonds



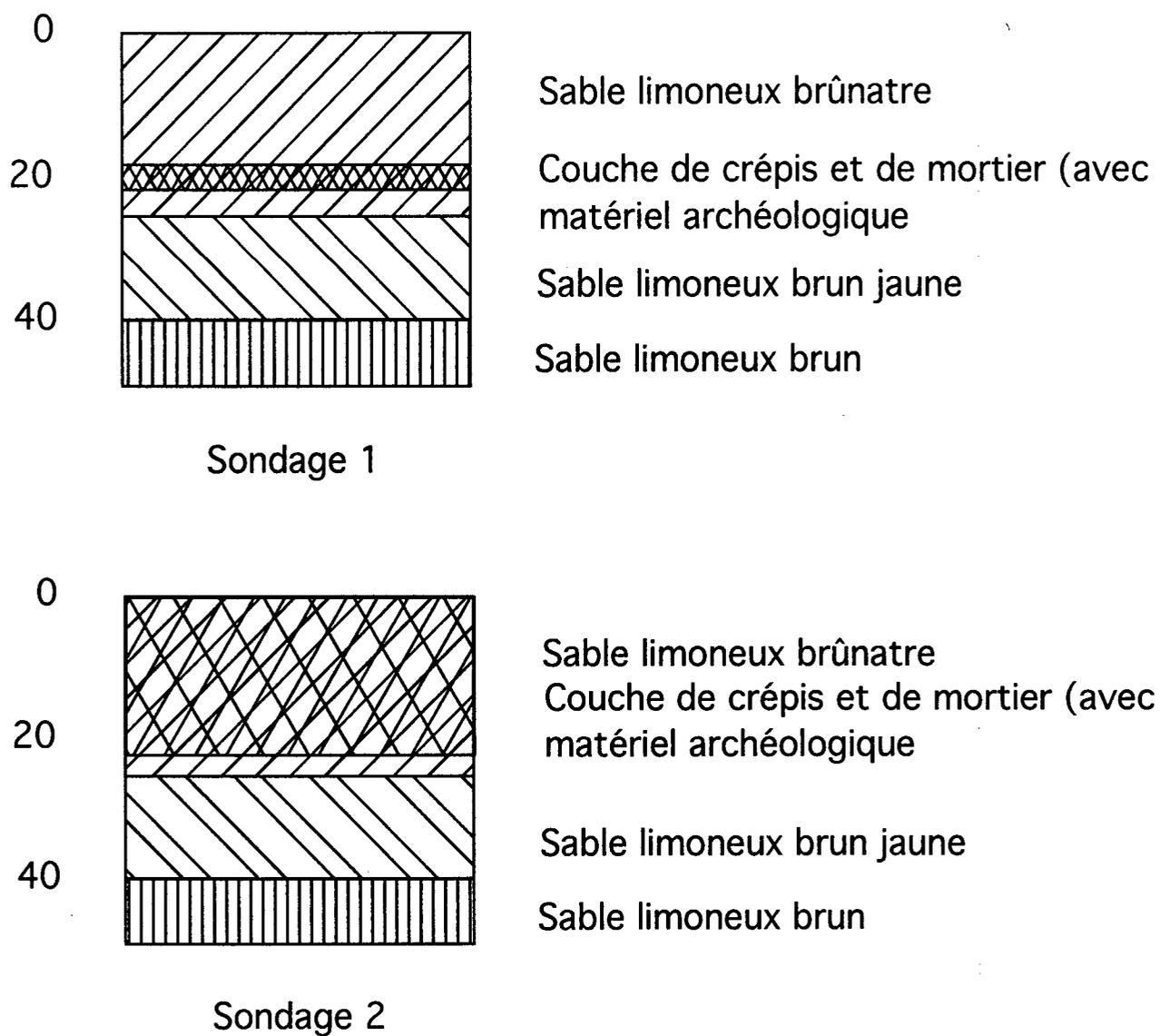


Figure 9 Localisation verticale du matériel archéologique dans les sondages 1 et 2, projet 3971-9714 A et D, Chemin de la Grande Côte, km 2+680, caveau à légumes

Photo 10 Caveau à légumes, contexte stratigraphique (E)



Il est apparu également qu'un pavage de pierre granitique avait été aménagé sous l'entrée du caveau. Il servait, entre autres, d'assise au cadre de la porte. Ce pavage a par la suite été enterré, peut-être suite à son abandon, sous environ 10 cm de terre (photo 10).

5.2 Vestiges architecturaux et démantèlement

5.2.1 Description

De l'extérieur, le caveau a l'aspect d'un demi-cercle et la porte fait face à l'ouest. Il mesure environ 7,80 m de longueur et est d'une hauteur approximative de 2,5 m (2 m à l'intérieur). Les dimensions de la porte, qui est située au centre de la façade, sont de 60 cm de largeur par 1,20 m de hauteur (90 cm de largeur et 1,35 m de hauteur avec le cadre). Le mur de façade est d'une épaisseur de 1,20 m et il est légèrement incliné vers l'arrière, selon un angle d'environ 5°. La surface intérieure du caveau a la forme d'un carré mesurant environ 3 m X 3 m (figure 10).

Lors du nettoyage de la façade, il est apparu que le caveau lui-même avait la forme d'un demi-cylindre et que l'on y avait ajouté deux murets, des ailerons, qui prolongeaient la façade vers le

Photo 11 Caveau à légumes, aspect extérieur après le nettoyage de la façade (E)



nord et vers le sud et qui servaient à retenir la terre de recouvrement. Comme la croissance d'un arbre avait détruit une partie de l'aileron nord du caveau, il apparaît asymétrique sur les premières photos (photo 11). Les pierres de cet aileron avaient été mises de côté lors du dégagement par les archéologues. Malheureusement, en l'absence des responsables, ces pierres ont été enlevées lors des travaux de préparation du nouveau tracé.

Les observations indiquent que le caveau a été construit en pierre granitique et en pierre calcaire. Les pierres granitiques peuvent provenir des champs ou du bord de la rivière du Seigneur, tandis que les pierres calcaires ont probablement été prélevées à même les falaises sédimentaires qui longent le fleuve. Encore là, la tradition orale régionale suggère qu'une partie des pierres calcaires formant les caveaux de la région proviennent de l'église, construite au pied de la Grande Côte actuelle, et démolie au début du XIX^e siècle. Ces pierres ont été liées par un mortier et la façade, ainsi que l'intérieur étaient chaulés par la suite. Il semble que ce bâtiment ait été réparé au cours des ans puisque certaines parties à l'intérieur, étaient recouvertes de béton, entre autres la partie avant de la voûte intérieure, ainsi que le pourtour de la porte. À l'origine, deux trous d'aération assuraient une bonne ventilation de cette dépendance. Toutefois, lors de travaux de réparation de la voûte, un de ces trous a été condamné (photo 12).

Photo 12 Caveau à légumes, trous d'aération (O)



Photo 13 Caveau à légumes, montants en bois dans les coins intérieurs (O)



À l'intérieur, des montants de bois ont été installés dans les coins du caveau, le long de la façade (photo 13). Ces montants étaient insérés à même la structure de pierres. Il est probable que ces montants servaient d'ancrage pour les compartiments d'entreposage ou peut-être de support pour des tablettes qui recevaient des conserves. Au pied de ces montants de bois, des planches et un amas de sable fin ont été observés, il s'agit là des seuls restes des matériaux utilisés pour la conservation des légumes.

Une porte extérieure existait vraisemblablement lors de la construction du caveau. Elle n'existait cependant plus lors de l'inventaire archéologique. Par contre, la porte intérieure était toujours présente. Un cadre en bois, ayant environ 15 cm de large soutenait chacune de ces portes. Sur la surface extérieure de cadre, des éléments de fermeture existaient toujours (photo 14). La porte intérieure est en planches de bois qui ont été recouvertes d'un papier goudronné imitation brique. Les ferrures de rotation étaient toujours en place (photo 15).

Le caveau a été aménagé à même une pente naturelle, au sommet de laquelle on trouve actuellement un chemin d'accès. Il a été impossible de déterminer si ce chemin existait avant la construction du caveau, mais il est fort possible que c'était le cas. Par ailleurs, un ruisseau coule le long du côté sud du caveau (photo 16). La découverte de planches dans son lit suggère que ce cours d'eau a été canalisé en partie afin d'empêcher toute infiltration ou encore afin de limiter l'érosion du talus sur lequel repose le caveau.

5.2.2 Démantèlement

L'expertise archéologique du caveau a débuté par le déboisement. En effet, après une quarantaine d'années d'abandon, le sommet du caveau était colonisé par un grand pin rouge et 3 pommiers. En comptant les anneaux concentriques du pin, on a pu évaluer à environ 75 ans l'âge de cet arbre. Ce constat fixe la limite supérieure de l'âge du caveau à environ 1925. Avant la croissance de ces arbres, il est possible que le caveau était exposé au soleil du sud et du sud-ouest.

Après le déboisement, la numérotation des pierres de la façade a été effectuée. Une couche de vernis blanc a d'abord été appliquée sur chacune des pierres. Celles-ci ont alors reçues un numéro séquentiel, inscrit à l'aide d'une peinture noire. Une autre couche de vernis, translucide cette fois, scellait le tout. Toute la façade a ainsi été numérotée, à l'exception d'une section ayant environ 1 m X 0,50 m, localisée du côté sud de la porte et qui s'est écroulée avant l'application. Toutefois, comme la couche de vernis blanc a pu être apposée avant sur ces pierres, elles sont identifiables par cette caractéristique. Celles formant l'entrée ont également été numérotées. Le numéro de

Photo 14 Caveau à légumes, cadre de la porte extérieure avec quincaillerie de fermeture (NE)



Photo 15 Caveau à légumes, porte intérieure (O)



Photo 16 Ruisseau extérieur au caveau (SE)



celles formant le mur nord commence par la lettre N ; celles du mur sud par la lettre S ; le plafond par la lettre P ; et le plancher par la lettre B, sans numéro cette fois puisque l'humidité empêchait la peinture de sécher.

Le mandat spécifiait que le parement extérieur de la façade du bâtiment devait être calqué à l'échelle réelle en reproduisant chaque pierre avec son numéro séquentiel. Le plan calque devait être sur un support en polyéthylène et le calque devait être réalisé avec une encre indélébile afin d'en assurer la conservation. Un gabarit a effectivement été construit, mais l'écroulement d'une partie du parement extérieur, et l'instabilité du reste de ce parement, ont obligé, par mesure de sécurité, l'annulation de ce relevé. Dans le but de produire quand même un relevé complet de la façade numérotée, le relevé photographique a été utilisé (voir photomontage, annexe 3).

Le démantèlement du parement de la façade a eu lieu avant l'enlèvement de la terre de recouvrement de crainte que le caveau s'effondre sous l'impact de la rétrocaveuse. Toutes les pierres formant le parement de la façade et l'entrée ont été déposées dans des caisses de bois spécialement conçus à cet effet. Il a fallu 7 de ces caisses, qui mesurent chacune 44" X 44" X 24", pour entreposer toutes les pierres de la façade.

L'excavation mécanique qui a suivi consistait à enlever tout le sol qui recouvrait le caveau. Environ 60 verges cubes de matériaux ont été retirées afin de le dégager complètement, à l'exception de sa partie arrière. Au sommet, l'épaisseur de sol atteignait les 50 cm, alors qu'à la base, sur les côtés, elle excédait 1,50 m (figure 11 et 12). Les travaux d'excavation mécanique étaient accompagnés d'une inspection visuelle constante. Les seuls artefacts récupérés lors de cette opération correspondent à des bouteilles de boisson alcoolique et gazeuse datant du XX^e siècle. Une fois le caveau dégagé mécaniquement, un nettoyage à la brosse a été effectué. La pluie a grandement facilité ce travail, en dégageant chaque pierre (photo 17). Il est alors apparu que la structure de pierres démontrait des signes de faiblesses évidents, entre autres tout le long du point de raccord entre le mur de façade et le reste du caveau (photo 18).

Du côté sud du caveau, les interventions archéologiques ont permis de découvrir la présence d'un podzol, c'est-à-dire le niveau original du sol. Il semble qu'à l'origine la pente naturelle était plus abrupte et qu'elle débutait à peu près à l'arrière du caveau, orientée ensuite en biais vers le coin nord-ouest de celui-ci. Aucune trace de podzol n'a été remarquée du côté nord, ce qui indique que le terrain a été nivelé dans ce secteur. Lors de la construction du caveau, on a eu recours à un replat déjà existant et seule une section au nord et la partie arrière ont été aménagées à même la pente.

Par ailleurs, des traces de combustion ont été identifiées, du côté sud du caveau, au même niveau stratigraphique que le matériel archéologique, qui lui se concentrait en face de la porte. Il semble qu'avant la construction, on ait d'abord déboisé l'aire de travail, puis brûlé ces déchets. Cette aire de combustion, en forme de demi-cercle, est longue de 2,90 m et large, à son maximum, de 0,90 m (photo 19). Elle se compose d'un sable gris éluvié, d'une épaisseur approximative de 5 cm, parsemé de particules de charbons de bois, ceinturé par un sable orangé, un Bh, qui en recelait également. Un échantillon de charbons a été prélevé. L'aménagement du caveau a en partie perturbé l'aire de combustion puisque la distribution des particules de charbons de bois se bute sur les pierres du mur, pour reprendre à l'intérieur du caveau, mais de façon moins distincte. Dans le but d'aménager les fondations du caveau, on a aménagé une petite tranchée, large d'environ 1 m, au sud et au nord, et arasé tout le reste du plancher. À la suite du dégagement de la terre de recouvrement, le démantèlement complet de la façade a été entrepris. Le mortier d'origine étant complètement dissous, plus rien ne retenait les pierres à l'exception des sections réparées avec du ciment. Le démantèlement de la façade a permis de constater que celle-ci avait été construite indépendamment de la structure du caveau, aucun élément jointif ne la liait aux murs ou à la voûte. En fait, seules quelques pierres semblent avoir été positionnées, sous la voûte, probablement afin d'offrir un certain support à cette dernière (photo 20).

Figure 12 Section ouest-est du caveau

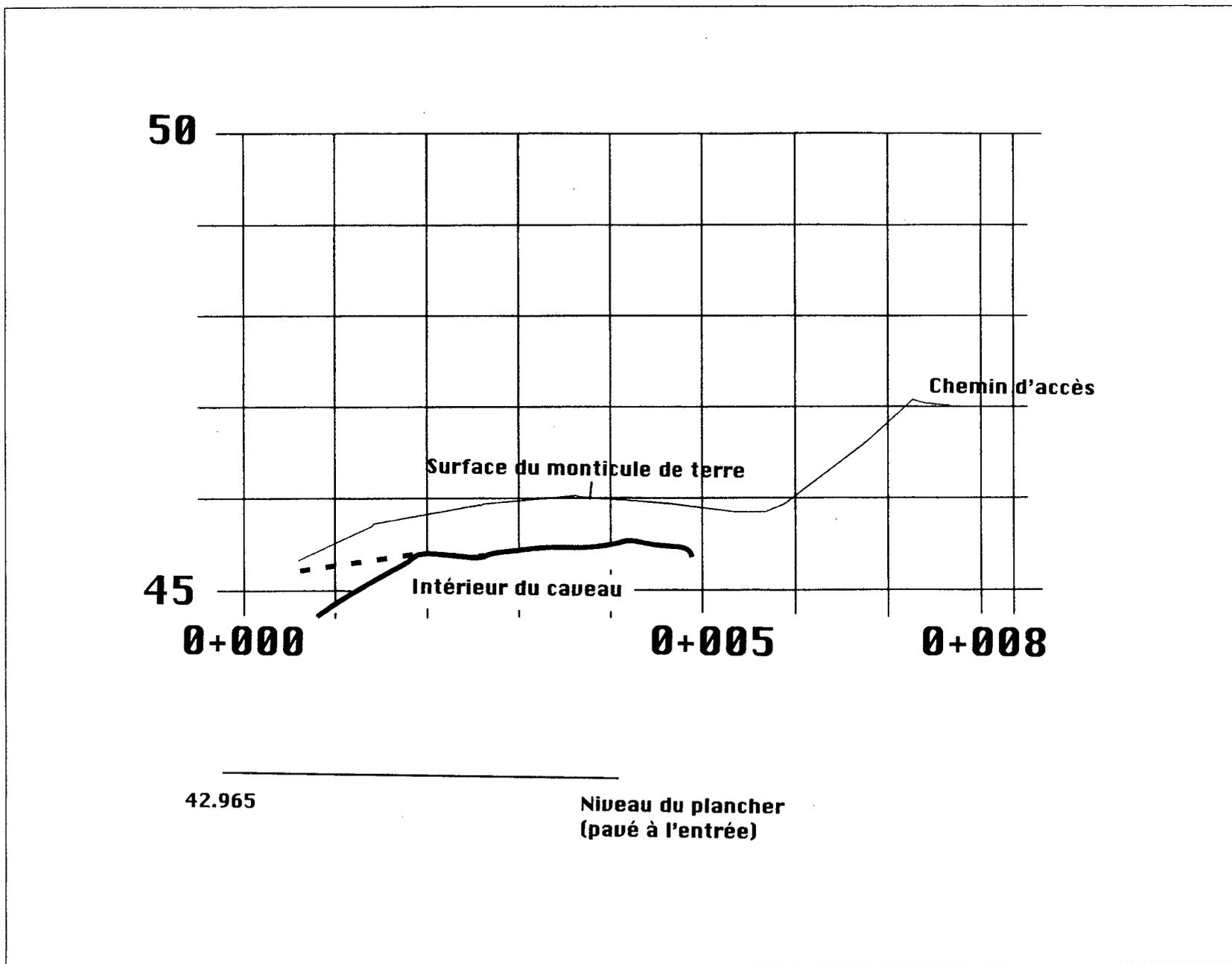


Photo 17 Caveau à légumes, entièrement dégagé de la terre de recouvrement (NE)



Photo 18 Caveau à légumes, faille entre la façade et le reste de la structure (SO)



Photo 19 Aire de combustion (NE)



Photo 20 Pierres de la façade supportant la voûte (E)



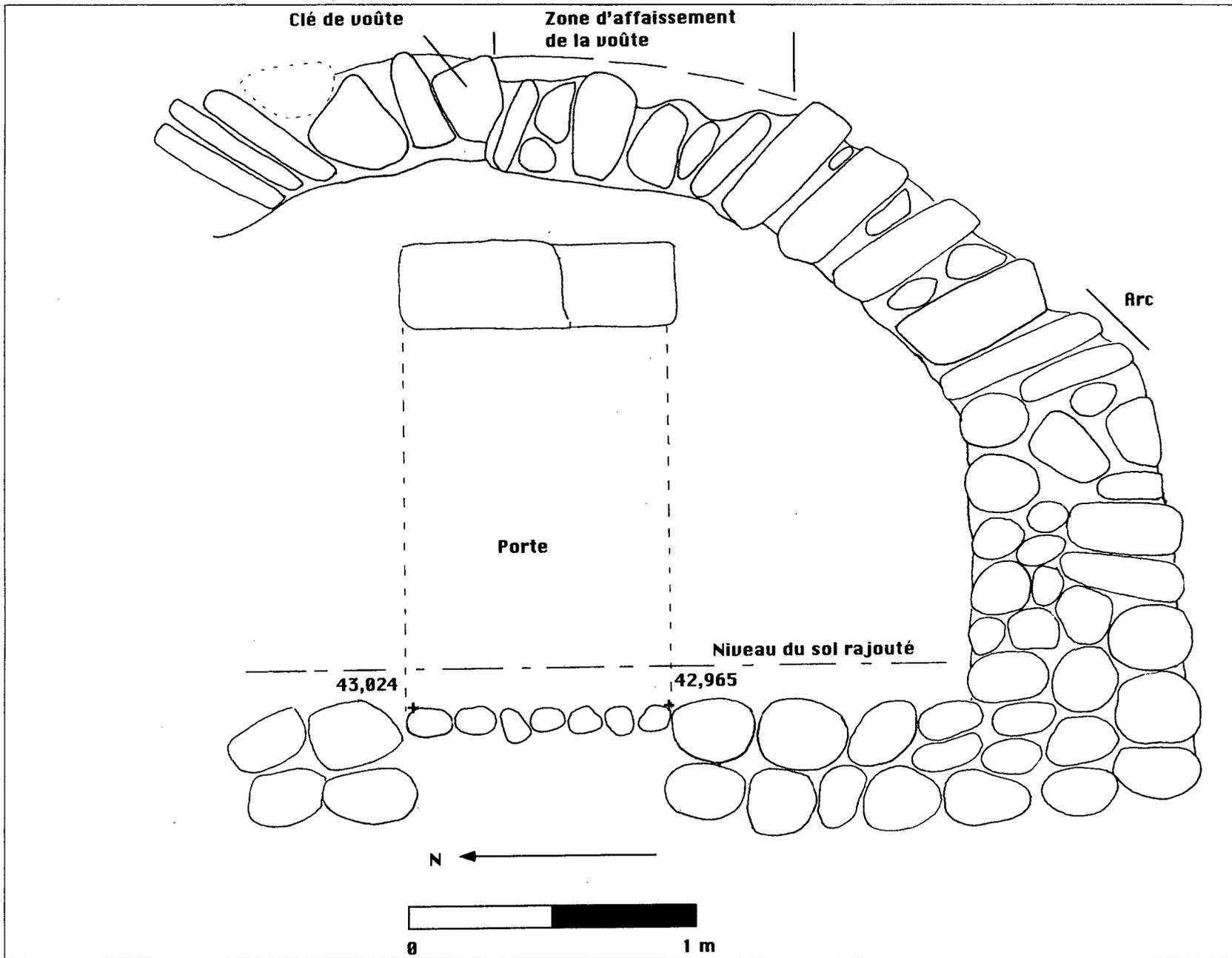
Par ailleurs, le dégagement du profil de la voûte a également permis de constater que celle-ci se composait de 3 sections. La première partie correspond aux murs. Ceux-ci, d'une hauteur approximative de 1,20 m et large d'environ 0,75 m, sont presque verticaux, ils présentent un angle d'environ 5° . Sur ces murs, une épaulement, en arc de cercle, se dessine (photo 21, figure 13). Il semble qu'elle a été aménagée afin de faire jonction entre les murs et la voûte. Cette épaulement a un angle approximatif de 50° et elle s'étire entre 30 cm, à l'intérieur, et 50 cm, à l'extérieur. À la base, cet arc de pierre est de la même largeur que le mur, soit environ 75 cm, alors qu'à sa jonction avec la voûte, elle est de l'ordre des 60 cm. La voûte comme telle, pour sa construction, a dû nécessiter l'installation d'un support en bois, ou étais, jusqu'à ce que la clé soit en place.

En général, les murs et les fondations se composent de 2 ou 3 rangées de pierre, granitique la plupart du temps, qui forment une épaisseur approximative de 75 cm. Au niveau de l'arc de cercle, les pierres granitiques côtoient les pierres calcaires, et l'on passe de 3 pierres de large, à 2 puis à une seule ; l'épaisseur des murs diminue graduellement, passant de 75 cm à environ 60 cm. La voûte, quand à elle, se compose principalement de pierres calcaires, la plupart du temps avec une seule pierre de large, dont l'épaisseur varie de 50 à 60 cm. Une partie des pierres calcaires a nécessairement été taillée sur place, mais aucune trace de ce travail n'a été identifiée.

Photo 21 Profil sud de la voûte (E)



Figure 13 Coupe stratigraphique, profil ouest de la voûte du caveau et base de la façade



Les trous d'aération sont formés d'un carré de pierres calcaires (photo 22). Un seul de ces trous était encore nettement visible, l'autre se trouvant au sommet de la faille séparant la façade du reste de la structure (photo 23).

L'enlèvement des pierres qui soutenaient la partie avant de la voûte a provoqué l'écroulement du caveau (photo 24), ce qui a empêché la poursuite des relevés. Les pierres ont alors été transportées dans des conteneurs. Il a fallu 3 de ces conteneurs, pour transporter toutes les pierres formant le caveau. En tout, le volume de pierre transporté, incluant le parement de la façade, a été évalué à environ 343.6 mètres cubes.

Les derniers relevés effectués concernent les fondations et le contexte stratigraphique. Les murs du caveau reposent en effet sur une rangée de grosses pierres granitiques enfouies (figure 14). Par contre, sous la façade, on a trouvé 2 et parfois 3 rangées de pierres granitiques enfouies (figure 15). Il semble que l'on ait agi de la sorte afin de fournir un bon soutient au parement de la façade qui, rappelons-le, avait près de 1,20 m d'épaisseur.

Photo 22 Trou d'aération (O)



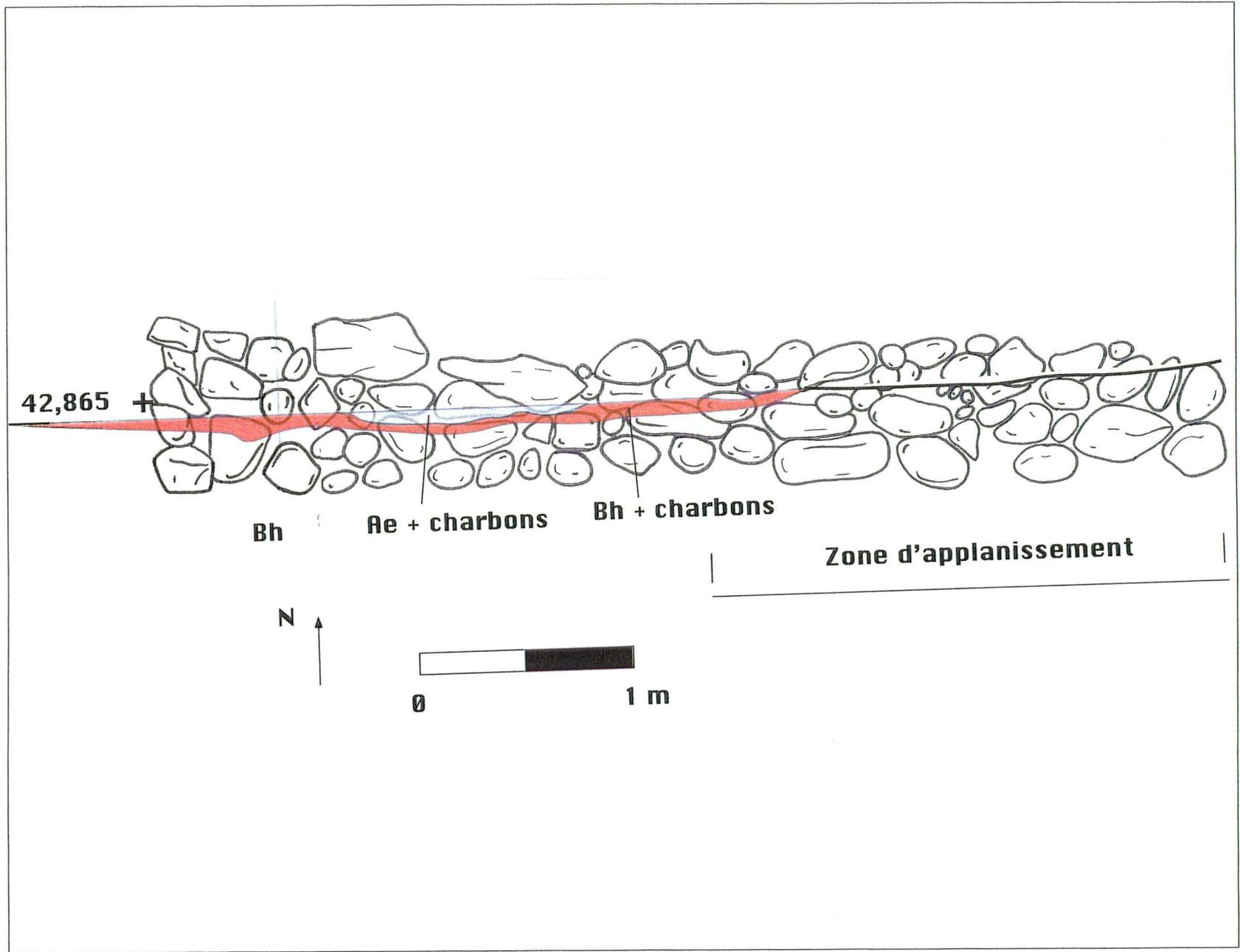
Photo 23 Trous d'aération et faille de la structure (O)



Photo 24 Caveau écroulé (E)



Figure 14 Coupe stratigraphique, base du mur sud



CONCLUSION

L'historique de la Grande Côte et la mise au jour d'un matériel archéologique significatif suggèrent que le caveau à légumes date de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Il est possible que la date de sa construction soit plus ancienne, mais les données recueillies ne permettent pas de l'affirmer. Une recherche plus poussée en archives permettrait, peut-être, de préciser celle-ci.

Lors de la construction de ce caveau à légumes, c'est un endroit pas trop éloigné de la maison qui a été sélectionné, à environ 100 m. Cet endroit devait être somme toute relativement distant des champs et d'un accès relativement malaisé, et ce contrairement à tous les autres caveaux identifiés le long du rang du Centre. Ainsi, les caractéristiques physiographiques du lieu choisi semblent l'avoir emporté sur les considérations liées à la proximité. Ce lieu se présentait alors comme un petit replat, inscrit entre 2 ruptures de pente majeure. On a décidé d'utiliser une de ces pentes afin d'y insérer l'arrière du caveau. Cette décision reposait, entre autres, sur la présence d'une source importante de matériaux meubles et sur la facilité de recouvrir le caveau de terre une fois sa construction terminée.

On a alors déboisé le replat et la pente, puis procédé à un brûlis. Subséquemment, l'arasement de la portion nord-est de l'emplacement prévu pour le caveau a été effectué. Il est probable que l'on ait alors procédé à une certaine forme d'arpentage puisque les dimensions et la forme du caveau sont très symétrique.

À la suite de ce travail de préparation, les fondations ont été creusées. Elles mesuraient environ 1 m de large pour les murs et près de 1, 50 m pour la façade. De grosses pierres granitiques ont été déposées au fond des tranchées, sur 2 rangées d'épaisseur et parfois 3 dans le cas de la façade. Aucune trace de mortier n'a été relevée entre ces pierres. Toutefois, comme le mortier du caveau était en grande partie dissous, il est possible que celui des pierres de fondation ait été entièrement lessivé par l'acidité du sol.

On a alors érigé les murs à près de 1, 20 m au-dessus du sol, pour ce faire les pierres granitiques étaient nettement privilégiées. L'absence d'éléments jointifs entre la structure du caveau et la façade porte à croire que cette dernière n'a été établie qu'après qu'une bonne partie du caveau ait été construit. Sur ces murs, on a aménagé les arcs qui étaient des points de jonction entre les murs et la voûte. De toute évidence, on a alors dû procéder à la taille des pierres calcaires qui, au niveau des arcs, étaient plus nombreuses que les pierres granitiques.

L'aménagement de la voûte a nécessité l'installation d'un support de bois. Il est fort probable qu'avant de débiter sa construction on ait construit la façade, puisque certaines pierres trouvées à

son sommet avaient nettement été mises là afin de supporter la partie avant de la voûte, particulièrement au-dessus de la porte. Une fois la clé de voûte en place, il est probable que l'on ait terminé la façade, incluant les ailerons. Les étapes ultimes de l'achèvement du caveau ont par la suite suivies, à savoir son remblaiement, puis la finition intérieure.

Même si le caveau est le grand négligé de l'histoire des dépendances agricoles, il y a toute une aura de mystère qui gravite autour de lui et qui va bien au-delà de ses seules qualités pratiques. Les études ethnologiques le démontrent nettement puisqu'elles font ressortir toute une série de procédures et d'interdits qui font des caveaux un objet de mystère (Lavoie, 1974).

Tout au long de la démolition du caveau, un des techniciens locaux, Angelo Tremblay, n'a cessé de creuser le sol à la recherche d'un trésor. Même après la démolition complète, il s'est acharné, avec une pelle, à creuser sous l'emplacement, le mot trésor constamment à la bouche. Une fois même, il a touché quelques choses de dur et il était persuadé que le trésor était à sa portée. Cette activité intense, toujours fantasmagorique pour un archéologue qui sans cesse se fait demander s'il est à la recherche d'un trésor, apparaissait démesurée par rapport à la possibilité réelle qu'un trésor ait vraiment pu être caché à cet endroit. Pourtant, plus tard, lors des recherches effectuées afin de documenter la question des caveaux à légumes au Québec, il est apparu qu'une légende en ce sens existait vraiment. Sur la Côte de Beaupré et dans Charlevoix, les Canadiens Français se sont transmis cette légende, de génération en génération, et Angelo Tremblay est la preuve que le mystère des caveaux à légumes vit toujours. S'il n'a pas trouvé le trésor, c'est tout simplement que lorsqu'il lui a touché, le diable s'en est emparé.

OUVRAGES CITÉS

- ANCTIL-TREMBLAY, A. et AUDET, F.
1983 300 ans d'histoire, Les Éboulements, Comité du Tricentenaire, Les Éboulements.
- BERGERON, GAGNON inc.
1993 Saint-Joseph-de-la-Rive, regard sur son patrimoine, Comité touristique de Saint-Joseph-de-la-Rive.
- BERGERON, M
1982 Ethnologie, comté de Charlevoix, macro-inventaire des biens culturels du Québec, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec
- LESSARD, M. et MARQUIS, H.
1972 Encyclopédie de la maison québécoise, Les Éditions de l'Homme, Montréal.
- SÉGUIN, R.-L.
1973 La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVIIe et XVIIIe siècle, Montréal, Fides.
- LAVOIE, J.
1974 Le caveau à légumes de la Côte de Beaupré, son architecture, son milieu physique, son utilisation, travail présenté à monsieur Conrad Laforte, cours : ETN 11520, Université Laval.
- 1978 Les caveaux à légumes de la Côte de Beaupré, in Jean-Claude Dupont éditeur, Habitation rurale au Québec, édition HMH, collection Ethnologie, pp. 67-93.
- DES GAGNIERS, J.
1994 Charlevoix, pays enchanté, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.
- PINTAL, J.-Y.
1999 Inventaires archéologiques, Direction de Québec, rapport inédit remis au ministère des Transports, Québec.
- SOTAR
1982 Analyse du paysage architectural, comté de Charlevoix ouest, rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications.
- ANQ-Québec
1801 957a-5B03-1300B, E002, Grands Voyers
- 1811 De Sales Laterrière, Larue, Jean-Baptiste)
- 1827 973, 5B03-1300B, E002, Grands Voyers

1831

Bouchette, J. E21, TEF/Arpentage/Province #1)

ANNEXES

ANNEXE 1

Catalogue des photographies

ANNEXE 2

Catalogue des artefacts

ANNEXE 3

Photomontage illustrant la numérotation séquentielle de la facade

ANNEXE 1

Catalogue des photographies

FILM	PHOTOS	DATE	ORIENTATION	SUJET
1	6	17-mai-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, porte d'entrée
1	7	17-mai-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, vue générale
1	8	17-mai-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, vue générale
1	9	17-mai-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, vue générale
2	3	01-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau porte d'entrée
2	4	01-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, mur du fond
2	5	01-juin-99	SO	Les Éboulements, ancien caveau, trou d'aération au plafond
2	6	01-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, mur du fond
2	7	01-juin-99	NO	Les Éboulements, ancien caveau coin nord-ouest avec montants en bois
2	8	01-juin-99	NO	Les Éboulements, ancien caveau coin nord-ouest avec montants en bois
2	9	01-juin-99	SO	Les Éboulements, ancien caveau coin sud-ouest avec montants en bois
2	10	01-juin-99	S	Les Éboulements, ancien caveau, porte intérieure
2	11	01-juin-99	NO	Les Éboulements, ancien caveau, porte intérieure
2	12	01-juin-99	NO	Les Éboulements, ancien caveau, porte intérieure
2	13	01-juin-99	SO	Les Éboulements, ancien caveau coin sud-ouest avec montants en bois
2	14	01-juin-99	S	Les Éboulements, ancien caveau, trou d'aération au nord-est
2	15	01-juin-99	S	Les Éboulements, ancien caveau, trous d'aération
2	16	01-juin-99	S	Les Éboulements, ancien caveau, trou d'aération au sud-est
2	17	01-juin-99	N	Les Éboulements, Chemin du Centre, maison 89, caveau en voûte de pierre
2	18	01-juin-99	N	Les Éboulements, Chemin du Centre, maison 73, caveau en voûte de pierre
2	19	01-juin-99	N	Les Éboulements, Chemin du Centre, maison 65, caveau avec toit en bois
2	20	01-juin-99	N	Les Éboulements, Chemin du Centre, maison 59, caveau avec toit en bois
2	21	01-juin-99	N	Saint-Joseph-de-la-Rive, route 362, caveau avec toit en bois
3	6	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, tranchée le long de la façade sud
3	7	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, tranchée le long de la façade sud
3	8	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, tranchée le long de la façade sud
3	9	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	10	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	11	20-juin-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud

FILM	PHOTOS	DATE	ORIENTATION	SUJET
3	12	20-juin-99	N	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	13	20-juin-99	N	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	14	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	15	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	16	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
3	17	20-juin-99	NE	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
4	10	26-juil-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
4	11	26-juil-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud
4	12	26-juil-99	E	Les Éboulements, ancien caveau, façade sud, base de la porte
4	13	26-juil-99	SE	Les Éboulements, angle de la façade
4	14	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	15	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	16	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	17	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	18	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	19	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	20	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	21	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	22	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	23	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
4	24	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	0	27-juil-99	SE	Rétrocaveuse
5	1	27-juil-99	SE	Rétrocaveuse
5	2	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	3	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	4	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	5	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	6	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	7	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade

FILM	PHOTOS	DATE	ORIENTATION	SUJET
5	8	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	9	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	10	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	11	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	12	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	13	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	14	27-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
5	15	27-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
5	16	27-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
5	17	27-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
5	18	27-juil-99	NE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur nord
5	19	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation du plafond
5	20	27-juil-99	NE	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	21	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	22	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
5	23	27-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de la façade
6	0	28-juil-99	NE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur nord
6	1	28-juil-99	NE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur nord
6	2	28-juil-99	NE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur nord
6	3	28-juil-99	NE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur nord
6	4	28-juil-99	NE	Les Éboulements, dégagement de l'aire de combustion, côté sud
6	5	28-juil-99	NE	Les Éboulements, dégagement de l'aire de combustion, côté sud
6	6	28-juil-99	N	Les Éboulements, aire de combustion
6	7	28-juil-99	NO	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	8	28-juil-99	N	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	9	28-juil-99	SO	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	10	28-juil-99	N	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	11	28-juil-99	NE	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	12	28-juil-99	NE	Les Éboulements, aire de combustion
6	13	28-juil-99	NE	Les Éboulements, aire de combustion
6	14	28-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
6	15	28-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud

FILM	PHOTOS	DATE	ORIENTATION	SUJET
6	16	28-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
6	17	28-juil-99	SE	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, mur sud
6	18	28-juil-99	NO	Les Éboulements, vue de l'arc de la voûte, par l'arrière
6	19	28-juil-99	N	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	20	28-juil-99	N	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	21	28-juil-99	N	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	22	28-juil-99	SE	Les Éboulements, caveau dégagé, vue générale
6	23	28-juil-99	SO	Les Éboulements, vue de l'arc de la voûte, par l'arrière
6	24	28-juil-99	SO	Les Éboulements, vue de l'arc de la voûte, par l'arrière
6	25	28-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, plancher
7	00	29-juil-99	O	Les Éboulements, nouveau tracé
7	0	29-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, plancher
7	1	29-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, plancher
7	2	29-juil-99	E	Les Éboulements, numérotation de l'entrée, plancher
7	3	29-juil-99	S	Les Éboulements, trou d'aération est
7	4	29-juil-99	S	Les Éboulements, trou d'aération est
7	5	29-juil-99	S	Les Éboulements, trous d'aération
7	6	30-juil-99	SE	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	7	30-juil-99	SE	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	8	30-juil-99	E	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	9	30-juil-99	E	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	10	30-juil-99	NE	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	11	30-juil-99	NE	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	12	30-juil-99	NE	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	13	30-juil-99	E	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	14	30-juil-99	E	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	15	30-juil-99	E	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	16	30-juil-99	E	Les Éboulements, dégagement de la façade
7	17	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé
7	18	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé
7	19	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé
7	20	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé

FILM	PHOTOS	DATE	ORIENTATION	SUJET
7	21	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé
7	22	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé
7	23	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé
7	24	30-juil-99	E	Les Éboulements, caveau écroulé

ANNEXE 2

Catalogue des artefacts

Inventaire des artefacts du caveau à légumes

Date: 26/10/99

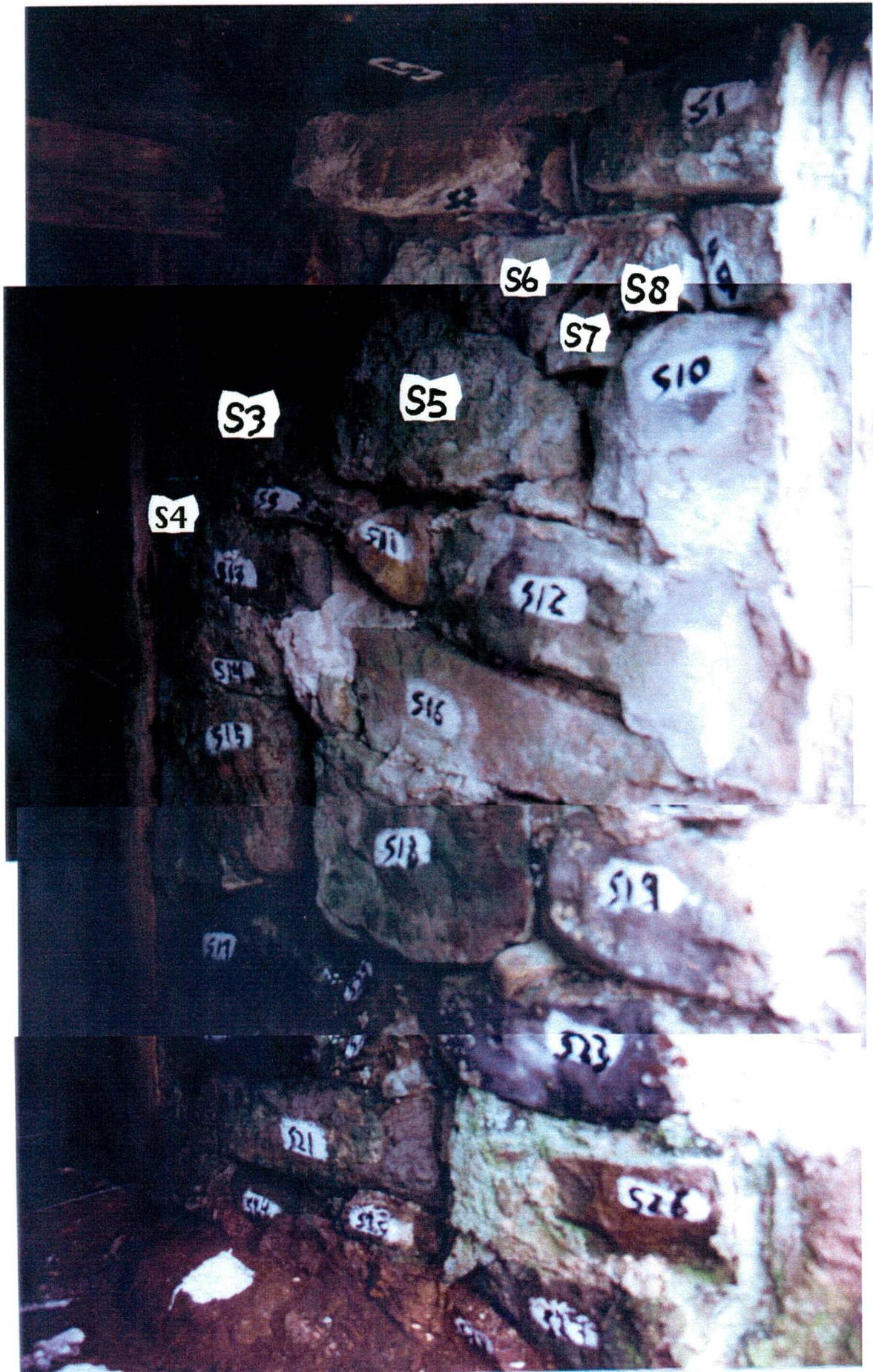
Inventorié par: Dominique Lalande

Matériau	Objet	No fragm	No obj.	Fonction	Commentaires
terre cuite fine à pipe blanche	tuyau de pipe	1	1	absorption des barcotiques	fragm. Tuyau de pipe avec inscription McGougall Glasgow (post à 1847)
verre coloté transparent	bouteille	1	1	conservation et entreposage	fragm. de goulot en verre coloré d'une bouteille vert pâle, pouvant recevoir une capsule (20ième siècle)
verre incolore sans plomb	contenant	1		consommation	fragm de paroi d'un contenant
fer forgé	clou forgé	1	1	fixation-clou	entier, clou forgé avec tête, longueur: 12,5cm
fer laminé	clou découpé	1	1	fixation-clou	Inc. Clou découpé avec tête, longueur: 4cm
fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	fixation-clou	2 ent, 1 inc. Les 2 entiers ont leurs têtes, longueur: 10cm et 5cm, l'autre est sans tête et recourbé, longueur 7cm
fer forgé	lime	1	1	outil	ent. Lime triangulaire longueur 20cm, épaisseur: 1,5cm
fer laminé	couteau	1	1	ustensile	ent, couteau lame longueur 10cm et manche 7,3cm, le manche à trois trous de fixation pour recevoir une applique en bois ou os, 19ième.
fer forgé	penture	1	1	ferrure de rotation	ent, penture de 26,5cm avec ouverture circulaire, 3 trous de fixation dont un clou inséré, queue de poisson (19ième siècle)
fer forgé	penture	1	1	ferrure de rotation	ent, penture de 34cm de longueur avec ouverture circulaire, 6 trous de fixation, queue en forme de disque (19ième siècle)
fer forgé	chamière	1	1	ferrure de rotation	ent, chamière en forme de T avec dispositif (chamons et broche), avec trous de fixations dont 2 vis sont insérées, longueur: 22,5cm
fer forgé	gond	2	2	ferrure de rotation	ent, 2 gonds à repos dont un à l'extrémité recourbée, longueur: 11cm; 10cm
fer forgé	piton-anneau	1	1	support	ent, piton à œil foré inséré dans un anneau, doublé à son extrémité, un autre gond avec une tige circulaire terminé en bouton est inséré dans l'anneau.

ANNEXE 3

Photomontage illustrant la numérotation séquentielle de la façade









MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 201 853